

Société de gestion : FIDEAS CAPITAL
9, rue du château d'eau – 75010 Paris
Dépositaire : CACEIS BANK
www.fideas.fr



FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

RAPPORT ANNUEL AU
30 DECEMBRE 2022

*Fonds commun de placement (FCP) soumis à la directive OPCVM
2009/65/CE*

TABLE DES MATIERES

Table des matières

Rappel des caractéristiques, objectifs et risques	1
Rapport de gestion	13
Etats financiers au 30/12/2022.....	40

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

RAPPEL DES CARACTERISTIQUES, OBJECTIFS ET RISQUES

Informations concernant l'OPCVM

➤ Code ISIN

Parts	Code ISIN	Affectation des résultats	Montant minimum de la souscription initiale ⁽¹⁾	Devise de libellé	Valeur Liquidative d'origine	Souscripteurs Concernés
Parts X	FR0013369808	Capitalisation et/ou distribution	5.000.000 euros	Euro (€)	1.000 euros	Créateurs ⁽²⁾
Parts F	FR0013369816	Capitalisation et/ou distribution	1.000.000 euros	Euro (€)	1.000 euros	Fondateurs ⁽²⁾
Parts I	FR0013369824	Capitalisation et/ou distribution	1 000.000 euros	Euro (€)	1.000 euros	Tous souscripteurs
Parts P	FR0013369832	Capitalisation et/ou distribution	néant	Euro (€)	1.000 euros	Tous souscripteurs

(1) Les souscriptions des porteurs ne sont pas soumises à ces minimums de souscription, dans des cas détaillés au chapitre « II. Dispositions particulières », sous le titre « Modalités de souscription et de rachat »

(2) Les Parts X et F sont plus particulièrement destinées aux premiers souscripteurs et seront fermées à la souscription à de nouveaux investisseurs selon des modalités décrites au chapitre « II. Dispositions particulières », sous le titre « Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

- **Dénomination** FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone
- **Forme juridique** Fonds commun de placement (FCP) de droit français
- **Compartiment / Nourricier** Non / non
- **Société de gestion** FIDEAS CAPITAL
- **Dépositaire** CACEIS Bank
- **Délégués** Gestion administrative et comptable : CACEIS Fund Administration
- **Durée d'existence prévue** Cet OPCVM a été initialement créé pour une durée de 99 ans.
- **Commissaire aux comptes** Cabinet PwC Sellam
- **Commercialisateurs** FIDEAS CAPITAL
L'OPCVM étant admis en EUROCLEAR France, ses parts peuvent être souscrites ou rachetées auprès d'intermédiaires financiers qui ne sont pas connus de la société de gestion.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Informations concernant les placements et la gestion

- **Classification** Actions des pays de la zone euro
- **OPCVM d'OPC** Non – inférieur à 10% de l'Actif Net
- **Objectif de gestion**
- Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice EURO STOXX Net Total Return (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, par la mise en place d'une allocation dite Multi Smart Beta qui expose le fonds à plusieurs paniers d'actions visant chacun à représenter un facteur de performance.
- Il a aussi pour objectif de participer à la lutte contre le réchauffement climatique en notant les sociétés sur leur stratégie carbone et leurs émissions de gaz à effet de serre, en équivalent CO₂, et en réduisant les poids des titres moins bien notés au profit des mieux notés. Cette réallocation vise, à chaque date de rebalancement du portefeuille (trimestrielle), la réduction d'au moins 20% et si possible de 25% de l'intensité carbone du portefeuille issu de l'allocation dite Multi Smart Beta.
- Son univers d'investissement est constitué des actions d'entreprises de grandes et moyennes capitalisations des pays développés de la zone euro. Le portefeuille vise ainsi l'amélioration du ratio rendement / risque par rapport à celui de l'indice EURO STOXX Net Total Return (dividendes nets réinvestis) exprimé en euro.
- **Indicateur de référence**
- Du fait de la stratégie suivie, de sa politique d'allocation, par nature, extrêmement flexible, notre approche ne consiste pas à répliquer un étalon de référence.
- Toutefois, l'EURO STOXX Net Total Return est utilisé comme indicateur de comparaison a posteriori. Cet indice regroupe les principales capitalisations boursières de la zone Euro (300 sociétés environ). Il est publié par STOXX Ltd. STOXX Ltd. a été autorisé temporairement par la Financial Conduct Authority, dans le cadre de la directive dite « Benchmarks » (2016/1011), à administrer en qualité d'administrateur de pays tiers les indices Stoxx diffusés sur le marché européen. L'information sur la réglementation des indices Stoxx Ltd. est disponible sur le site internet www.stoxx.com/index-regulations. L'indice est exprimé en euro et inclut les dividendes nets de retenues à la source détachés par les actions qui le composent. Il est disponible sur le site Internet www.stoxx.com (code Bloomberg SXXT).
- **Stratégie d'investissement**
- Le fonds :
- met en œuvre une stratégie dite Multi Smart Beta, qui combine entre eux des paniers d'actions qui suivent individuellement de telles stratégies.
 - pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique, tient compte dans son allocation de l'intensité d'émission de gaz à effet de serre des sociétés et abaisse celle de son portefeuille, en pénalisant par une exposition réduite ou nulle les entreprises n'ayant pas une stratégie bas carbone appropriée ;
 - s'attache enfin à exclure certaines sociétés en cas de manquements graves à l'éthique.

a) Stratégie d'allocation « Smart Beta »

Une stratégie Smart Beta consiste à fixer un critère objectif et quantifié de sélection de titres reconnu pour être facteur de performances et à le maximiser au sein d'un portefeuille. A titre d'exemple, un Smart Beta dit « Value » visera la sélection des titres perçus comme les moins chèrement valorisés, « Dividendes » choisira les valeurs payant les taux de dividendes les plus élevés et Momentum, celles dont la tendance boursière est haussière, etc. Une stratégie Smart Beta peut aussi consister à pondérer l'allocation des valeurs de l'univers d'investissement différemment de leur poids de capitalisation boursière (équi pondération par exemple), ou de construire un portefeuille en cherchant qu'il présente, au meilleur niveau, une certaine caractéristique, comme une faible volatilité, par exemple.

La recherche académique et plusieurs années d'expérience de gestion ont montré que l'application rigoureuse de chaque principe, individuellement, pouvait permettre d'atteindre une surperformance, avec toutefois des cycles favorables et défavorables. La combinaison au sein d'un portefeuille de plusieurs stratégies individuelles, Multi Smart Beta, vise à lisser ces effets de cycle pour viser une performance plus régulière.

La stratégie mise en œuvre pour le Fonds s'attache donc à composer le portefeuille en paniers d'actifs suivant chacun une stratégie Smart Beta. Ces paniers ne sont ni ségrégués entre eux, ni des compartiments. La combinaison de ces différentes stratégies vise à optimiser le rendement global du portefeuille et à réduire le risque mesuré par la volatilité.

La sélection et la pondération des actifs qui composent chacun des paniers et la pondération des paniers eux-mêmes sont décidées au sein de la société de gestion selon des critères quantitatifs. Les modèles individuels sont développés en interne sur la base de publications académiques reconnues.

Le Fonds détient habituellement jusqu'à 100 % de son actif en actions de la zone euro, tous secteurs confondus. Il peut exceptionnellement détenir directement ou indirectement des titres de créances et toutes autres valeurs assimilables dans la limite de 25% de l'actif net. Les titres de créances sélectionnés sont libellés en euro et de notation égale ou supérieure à A- (selon Standard & Poor's ou équivalent).

La gestion du Fonds est dynamique et discrétionnaire. Les stratégies feront l'objet d'un rebalancement trimestriel. Le choix des investissements sur la classe d'actifs est réalisé sur base quantitative, la Société de Gestion conserve le droit d'ajuster discrétionnairement le portefeuille dans le respect de son objectif d'investissement, dans la limite d'un écart de suivi, ou tracking error, de 2% annualisé par rapport à l'application systématique de sa méthode quantitative à 100% de son actif net.

b) La politique Extra-financière, « Smart for Climate ® » du Fonds

Le Fonds met en place, à chaque rebalancement trimestriel, un processus complémentaire de réallocation par rapport aux portefeuilles issus des stratégies Smart Beta (formant ensemble le Portefeuille Initial), qui prend en compte la notation des émetteurs sur des critères principalement environnementaux et liés au climat, mais également sur la base d'autres critères environnementaux, sociaux, de gouvernance et de droits humains, dont notamment la place des femmes dans le personnel d'encadrement. Cette prise en compte influence directement et significativement les expositions par achat et vente de titres financiers. Le Fonds s'attache à ce que 90% des investissements du portefeuille soient couverts sur les critères « climat » et 70% sur le critère de la place des femmes dans le personnel d'encadrement.

1) Objectifs visés

Au sein des émetteurs du portefeuille, la notation « SmartforClimate® » des sociétés est centrée sur le critère de leur politique climat, en fonction du niveau mais aussi de la réduction de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre. L'éligibilité des émetteurs et la construction de portefeuille en dépendent. La prise en compte d'autres critères ESG peut venir modifier cette note.

La politique « SmartforClimate® », telle que décrite ci-après vise à valoriser la qualité des politiques climat des émetteurs et, ce faisant, a également pour objectif la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre du portefeuille géré, par comparaison au portefeuille initial.

La politique « SmartforClimate® » :

- est le produit d'une notation ESG globale, intégrant plusieurs notations relatives aux émissions de gaz à effets de serre, aux autres critères ESG, droits humains et notamment dont notamment la place des femmes dans le personnel d'encadrement et au niveau de controverse des émetteurs ;
- vise l'amélioration de la notation moyenne pondérée des portefeuilles, qui sera meilleure que la note moyenne pondérée des émetteurs restant dans le Portefeuille Initial après l'exclusion, en poids, du dernier quintile (20%) des émetteurs les plus mal notés ;
- vise que l'intensité moyenne pondérée d'émissions des portefeuilles soit inférieure d'au moins 30% à celle du Portefeuille Initial et soit également inférieure de 30% à celle de son univers d'investissement ;
- vise que cette même mesure s'inscrive pour le portefeuille, en baisse de 7% annuellement, après neutralisation, dans le calcul en intensité, de l'évolution générale des valeurs d'entreprise ;
- vise également que le pourcentage moyen pondéré de femmes occupant des fonctions d'encadrement au sein des portefeuilles soit supérieur de 10% à celui du Portefeuille Initial ;
- la réduction, sans objectif chiffré, des principales incidences négatives du portefeuille sur les critères de l'Environnement, du Social, et de la Gouvernance et des Droits Humains,
- influe sur les choix d'émetteurs et la gestion des pondérations au sein des portefeuilles ;
- exclut certains émetteurs, sur le fondement des émissions de carbone, comme sur celui de leur comportement sur d'autres sujets environnementaux, sociaux, de gouvernance ou de droits humains.

Le Fonds vise ainsi une réduction de l'impact climatique du portefeuille qui soit poursuivie en permanence en cohérence avec l'accord de Paris, ainsi qu'un abaissement de sa sensibilité aux risques liés aux émissions de GES et aux stratégies carbone des sociétés.

Chaque trimestre, cette correction des pondérations, du Portefeuille Initial vise également l'amélioration significative de la notation moyenne pondérée du portefeuille, décrite ci-après, qui devra être significativement meilleure que la note moyenne pondérée du Portefeuille Initial et au moins supérieure à celle-ci, calculée après l'exclusion, en poids, du dernier quintile (20%) des émetteurs les plus mal notés

Appliquée aux investissements du fonds, la politique suivie vise aussi à protéger les porteurs des risques de durabilité associés aux sociétés émettrices mal notées, aux activités en risque de déclin dans un contexte de transition énergétique et écologique.

2) Méthodologie de notation carbone et ESG Smart for Climate

(i) Exclusions préliminaires

En amont du processus de notation, les émetteurs sont systématiquement exclus en cas de :

- violation des conventions d'Ottawa et Oslo, ou des droits humains en situation de guerre ou de conflits ou non,
- violation des droits éthiques fondamentaux, ou corruption active ou passive,
- part supérieure à 15% de leur CA ou intrants liés au charbon, aux pesticides, aux énergies fossiles non conventionnelles, à la production d'électricité à partir de pétrole et au traitement du soja/autres oléagineux
- exclusion complète des sociétés productrices ou distributrices de tabac.

Pour les deux premiers critères, la Société de gestion s'appuie sur les mises sous surveillance et exclusions décidées par la Norges Bank.

(ii) Principes et critères liés au changement climatique

Le sujet du changement climatique est au cœur de la démarche de la Société de gestion, qui souhaite ainsi participer à l'incitation des entreprises à entamer ou poursuivre leur transformation en faveur de la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cet objectif est le point central de la méthodologie de notation Smart for Climate des émetteurs, au sein de laquelle domine un premier score « carbone » qui prend en compte le niveau d'émission, direct et indirect (Scopes 1, 2 et 3), absolu et relatif au secteur d'activité, ainsi que, pour une part significative, le rythme de la réduction récente, les objectifs de réduction future et la qualité de reporting de ces émissions.

NB : En l'état actuel des données disponibles les émissions de CO2 qui couvrent les fournisseurs et le transport, Scope 3 « amont », ou celles qui retracent les émissions des produits ou services vendus, Scope 3 « aval », sont d'un accès difficile, incomplet et peuvent être entachées d'erreur. Elles sont estimées, si nécessaire, en analysant la chaîne « fournisseurs » et « clients » de l'entreprise. La chaîne de valeur « aval » liée à l'emploi par la clientèle des produits vendus (Scope 3 aval), est prise en compte pour l'essentiel des activités pour lesquelles elle conduit à des émissions significatives.

Après les Exclusions préliminaires, le score « carbone » est fondé sur les émissions de Scope 1, 2 et 3 amont, et aval dans certains cas, en niveau (exprimé en intensité d'émissions rapportées à la valeur d'entreprise incluant la trésorerie). La société de gestion utilise des données de diverses sources pour élaborer son score Smart-for-Climate : Trucost, le Carbone Disclosure Project (CDP), Science Based Targets (SBTi), Transition Pathway Initiative (TPI), Sustainalytics.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

A partir de ses émissions de GES, chaque émetteur privé se voit attribuer trois scores (dits Z-scores qui évaluent un émetteur par rapport à un Groupe de comparaison de 1 900 grandes et moyennes sociétés cotées des pays développés auquel il n'appartient pas obligatoirement) :

Ces trois Z-scores sont alors affectés des poids suivants (90% de la note finale) :

- z-score « best in universe » - 18% de la note finale
- z-score « best in class » - 36%
- z-score « best efforts » (évolution des émissions de GES sur 5 ans) – 36%

Un Z-score est un procédé de normalisation qui permet de rendre comparables entre elles les notes individuelles obtenues dans deux groupes/secteurs différents, en les évaluant par rapport à la moyenne et en tenant compte de leur dispersion, ici au sein de ce groupe de 1900 valeurs.

- Le premier, « best in universe » s'établit au sein de l'ensemble du groupe ;
- Le deuxième s'établit relativement au secteur d'activité, approche dite « best in class ». Le découpage par secteur d'activité est affiné afin de dissocier des activités qui n'auraient pas des processus industriels d'intensités carbone comparables, par exemple parmi les producteurs de métaux, on distinguera l'acier, l'or et les autres métaux (aluminium, cuivre et divers) ;
- Le troisième, « best efforts », s'établit relativement aux efforts d'abaissement des émissions carbone (évolution des émissions de GES sur 5 ans).

L'échelle de notation est de -3 à 3 (meilleure note), correspondant à une normalisation des résultats, par percentile de score au sein de l'ensemble des sociétés de grande capitalisation des marchés développés (1 900 titres) :

- 5% de 3 à 2
- 15% de 2 à 1
- 30% de 1 à 0
- 30% de 0 à -1
- 15% de -1 à -2
- 5% < -2

Les 10% restants de la note finale est fonction de la notation « Climate change » du CDP ; le score est de 3 si l'émetteur privé a une notation A (meilleure notation), 0 si B- et -3 si F (absence de reporting climat).

L'échelle de notation est ensuite transformée entre 0,25 (-3) et 4 (3) afin d'avoir seulement des scores positifs.

Enfin, si l'émetteur privé a des objectifs fixés (Targets Set) avec SBTi, il voit sa notation augmenter de 0.2 avec toujours un maximum à 4.

La notation de chaque émetteur influe notablement sur nos investissements auprès de cet émetteur.

(iii) Méthodologie d'analyse et d'évaluation des autres critères ESG

Comme indiqué ci-avant l'évaluation extra-financière des titres est largement fondée sur la mesure carbone. La Société de gestion veut aussi prendre en compte les autres critères ESG et droits humains, pour d'une part privilégier le pourcentage de femmes occupant des fonctions d'encadrement et, plus généralement, éviter de détenir en portefeuille des émetteurs qui auraient un comportement sérieusement dommageable sur un autre plan extra-financier, ce qui en outre, pourrait avoir des répercussions financières défavorables.

En revanche, la Société de gestion ne souhaite pas que la prise en compte de ces critères supplémentaires, hormis le poids des femmes dans l'encadrement, quand un émetteur y obtiendrait des scores élevés, puisse compenser une mauvaise notation sur les critères d'émission de GES. Le climat reste en effet la préoccupation centrale du fonds.

Outre les Exclusions préliminaires (1), d'autres critères ESG et droits humains sont pris en compte par une notation globale ESG hors GES pour chaque émetteur, qui les incorpore, en donnant un poids particulier à la place des femmes dans l'encadrement.

- Premier élément : notation liée au poids des femmes dans l'encadrement ; la recherche d'amélioration du poids des femmes dans l'encadrement se fait par une approche dite « best in class », la poursuite de la hausse du pourcentage des femmes dans l'encadrement se faisant en privilégiant :
 - o L'augmentation du score GES d'une société faisant une bonne performance sur les deux piliers « carbone » et « intégration des femmes dans l'encadrement »
 - o La dégradation du score GES d'une société faisant une mauvaise performance sur les deux piliers précédents
- Deuxième élément : calcul d'une note ESG hors GES (notée note ESG hors GES), qui vise à éviter, tout en servant l'objectif de réduction des émissions de GES, que les sociétés investies causent des préjudices importants aux principaux facteurs de durabilité environnementale ou sociale, ou aient une gouvernance significativement contestable.

Le score ESG hors GES (Note ESG Risk Rating de Sustainalytics) est défini en partant du principe qu'à partir du seuil d'un comportement dommageable, le score ESG hors GES décline de 1 à 0 (restant égale à 1 au-dessus du seuil). La note ESG hors GES tient compte des risques ESG et droits humains suivants : Accès aux services de base, Pots-de-vin et corruption, Éthique des affaires, Relations avec la communauté, Gouvernance d'entreprise, Confidentialité et sécurité des données, Impact E&S des produits et services, Intégration ESG – Finances, Émissions, effluents et déchets, Capital humain, Droits de l'homme - Chaîne d'approvisionnement, Droits de l'homme, Risque idiosyncrasique, Utilisation des sols et biodiversité - Chaîne d'approvisionnement, Utilisation des sols et biodiversité, Santé et sécurité au travail, Gouvernance des produits, Résilience, Utilisation des ressources - Chaîne d'approvisionnement, Utilisation des ressources.

- Troisième élément : notation des controverses (Sustainalytics), un score de controverse en fonction du niveau de controverse (0 aucune preuve de controverse à 5 niveau sévère) ; le score, par défaut égal à 1, décline à 0,75 en cas de controverse de niveau 4 et à 0 en cas de controverse de niveau 5 (exclusion de l'émetteur). La notation des controverses comprend les thèmes environnementaux, sociaux, de gouvernance et droits humains.

- (iv) Prise en compte des critères ESG (changement climatique et autres critères) dans la construction du portefeuille

La note finale Fideas SmartforClimate® est obtenue par le produit de trois notes (note GES révisée par le pourcentage des femmes dans l'encadrement, score ESG hors GES et score de controverse. Tout émetteur présentant une note finale inférieure à 0.33 est systématiquement exclu.

La politique « Smart for Climate® » se traduit, par comparaison au Portefeuille Initial, par des achats complémentaires de sociétés bien notées, notamment sur leur politique climat, et par des ventes de sociétés mal notées. Ceux-ci n'entraînent pas de modification de l'exposition globale au risque de marché et permettent d'atteindre les objectifs décrits ci-avant en section 4-b-1.

Les objectifs financiers de gestion du fonds sont selon la Société de gestion bonifiés par la prise en compte du critère climat et ESG.

La société met en place une politique de vote et d'engagement en accord avec ses engagements sociaux et de gouvernance.

Cette politique ESG du Fonds est détaillée dans le Code de Transparence publié par la société sur son site internet (http://www.fideas.fr/admin/elfinder/files/smart-for-climate/Code-de-transparence_Societe.pdf).

➤ Processus de gestion

Afin de mettre en œuvre sa stratégie d'investissement, les principales catégories d'actifs utilisées pour la gestion du Fonds sont :

Actions :

Le Fonds détient 75% minimum d'actions d'émetteurs de pays membres de la zone euro. L'exposition du Fonds à des titres de capitalisation inférieure aux plus faibles de l'indice EURO STOXX est accessoire.

Instruments du marché monétaire et obligations :

Le Fonds peut investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de créance d'émetteurs souverains ou privés négociés sur un marché réglementé d'un pays membre de la zone euro et libellés en euro.

Il s'agira d'obligations, Titres Négociables à Court Terme, Titres Négociables à Moyen Terme et titres subordonnés remboursables. N'entrent dans cette catégorie que des titres remboursés à l'échéance et exposés au risque de taux (à taux fixe, à taux variable ou révisable à référence monétaire ou obligataire, indexés sur l'inflation). Ces titres doivent être négociés sur un marché réglementé d'un pays membre de la zone euro et libellés en euro.

Les émetteurs doivent bénéficier de notations de crédit long terme égale ou supérieure à A- ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, qui ne se fonde pas exclusivement et mécaniquement sur les notations d'agences.

Informations concernant les risques

➤ Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Vous pouvez vous référer au document d'Informations Clés (KID) afin de savoir dans quelle catégorie de risque est classé votre Fonds.

Le Fonds présente une exposition aux risques suivants :

❖ Risques liés à la classification

Risque de perte en capital :

Le Fonds n'offre aucune garantie de performance ou de capital et peut donc présenter un risque en capital, De ce fait, le capital investi peut ne pas être entièrement restitué.

Risque actions et de marché :

Le Fonds peut être exposé jusqu'à hauteur de 100% aux marchés des actions qui peuvent connaître de très fortes variations. Si les actions ou les indices, auxquels le Fonds est exposé, baissent, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser.

Risque lié aux investissements en actions de petites capitalisations :

L'exposition du Fonds à des titres de capitalisation inférieure aux plus faibles de l'indice EURO STOXX est accessoire. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation (Small Caps) ont un volume de titres cotés en bourse réduit. Ces marchés connaissent donc des mouvements plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. Il est associé à l'exposition aux titres de créances, directement ou via la détention d'OPCVM. La solvabilité réelle ou perçue des émetteurs des titres auxquels est ainsi exposé le Fonds peut se détériorer, entraînant une baisse de la valeur des titres qu'ils ont émis et donc de la valeur liquidative.

❖ Principaux risques liés à la gestion

Risque lié à la gestion active :

Le Fonds repose sur les anticipations de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les titres les plus performants.

Risque de modèle :

A titre principal, l'allocation des actifs du Fonds s'appuie sur des processus d'analyse statistique et historique des comportements passés des classes d'actifs. Il existe un risque que les modèles exploitant ces données historiques ne soient pas efficaces, rien ne garantissant que les situations passées se reproduisent à l'avenir.

A titre accessoire, la gestion du fonds étant discrétionnaire, dans la limite d'un écart de suivi ou tracking error de 2% annualisé, il est également possible que les décisions du gérant quant à l'évolution des modèles ou l'application en tout ou partie de leurs préconisations ne soient pas source d'amélioration de la performance.

Risque lié à l'utilisation des produits dérivés :

Le Fonds peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille sans rechercher de surexposition. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de contrepartie :

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Afin d'atteindre son objectif de gestion le Fonds aura recours à des opérations de gré à gré de prêt-emprunts de titres. Le Fonds sera exposé au risque de contrepartie résultant de ces opérations. Le Fonds est donc exposé au risque que l'établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements. La défaillance de la contrepartie (ou de tout autre émetteur) pourra avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds.

❖ Autres risques

Risque de non atteinte de l'objectif carbone :

Le pourcentage d'abaissement minimal visé par la réallocation carbone est de 20% par rapport à l'intensité carbone des instruments financiers sélectionnés par les stratégies d'investissement Multi Smart Beta avant réallocation carbone. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif n'est pas une contrainte d'investissement et peut ne pas être atteint dans les circonstances qui suivent :

- Il n'est pas assuré que le pourcentage atteint lors d'un rebalancement soit maintenu inchangé jusqu'au suivant en raison des mouvements de prix relatifs qui modifient passivement les poids relatifs des titres en portefeuille et par conséquent l'intensité moyenne carbone pondérée.
- Il est également possible que cet objectif ne soit pas atteint, lors d'un rebalancement trimestriel, si son atteinte risquait d'avoir un effet excessif sur le profil de performance.
- Si cet objectif n'était répétitivement pas atteint, notamment en raison des progrès globalement réalisés par les sociétés de l'univers d'investissement, il serait modifié et les porteurs en seraient informés
- Du fait de la stratégie suivie qui ne consiste pas à répliquer un étalon de référence, le Fonds n'a pas pour objectif d'atteindre une intensité carbone de 20% inférieure à celle de l'indice EURO STOXX.

Risque de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La stratégie d'investissement du Fonds intègre des critères extra-financiers notamment afin de réduire l'impact potentiel du Risque de Transition Énergétique en matière de durabilité.

Intégration des Risques de durabilité dans les décisions d'investissement et résultat des conséquences probables des Risques de durabilité :

L'approche de durabilité permet de procéder à une évaluation complète de l'importance des risques pour comprendre l'impact potentiel sur les performances financières en suivant leur matérialisation.

Une gestion inefficace de ces risques peut entraîner une dégradation des résultats financiers. L'importance des risques spécifiques variera d'un secteur et d'un modèle d'entreprise à l'autre, et les sociétés peuvent également être exposées à des risques tout au long de la chaîne de valeur, c'est à dire au niveau des fournisseurs et des clients.

La matérialisation d'un Risque de durabilité est considérée comme un événement de risque durable. Lorsqu'un tel événement se produit, les rendements du FCP peuvent être affectés en raison i) des pertes directes générées par les investissements affectés par cet événement (ces effets pouvant être immédiats ou progressifs), ou (ii) des pertes supportées pour réorienter le portefeuille après cet événement afin de préserver les caractéristiques durables du FCP que le Gérant de Portefeuille juge pertinentes.

Il n'existe aucune taxonomie normalisée pour la méthodologie d'évaluation ESG, et l'application des critères ESG par le FCP pourra relever d'une méthode différente étant donné l'absence de principes et de calculs généralement acceptés pour évaluer les caractéristiques durables des investissements réalisés par le FCP. En évaluant un titre en fonction de ses caractéristiques durables, le Gérant de Portefeuille se repose sur les informations et les sources de données fournies par les équipes de recherche interne et complétées par les agences de notation ESG externes, qui pourraient être incomplètes, inexactes ou non disponibles. Par conséquent, il est possible que le Gérant de Portefeuille puisse mal évaluer un titre ou un émetteur. Le Gérant de Portefeuille peut faire preuve de subjectivité lorsqu'il évalue les caractéristiques durables de certains titres, pour des raisons d'absence de données pertinentes ou de possibilité d'une méthode et sélectionne ces titres selon des critères de durabilité. En conséquence, il est possible

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

que les caractéristiques durables pertinentes ne soient pas appliquées correctement ou que le FCP soit exposé indirectement à des émetteurs qui ne satisfont pas les caractéristiques durables appliquées par le FCP. Si les caractéristiques durables d'un titre détenu par le FCP changent, obligeant le Gérant de Portefeuille à vendre le titre, ni la Société de gestion, ni le Gérant de Portefeuille ne seront tenus responsables de ce changement. Aucune déclaration n'est faite et aucune garantie n'est accordée concernant l'impartialité, l'exactitude ou l'exhaustivité de ces caractéristiques durables. Le statut des caractéristiques durables d'un titre peut changer au fil du temps.

En outre, en raison de la nature personnalisée du processus d'évaluation de la durabilité, il est possible que les Risques de durabilité pertinents ne soient pas tous pris en compte, ou que l'importance d'un Risque de durabilité ne corresponde pas aux conséquences qui suivent un événement de Risque de durabilité.

➤ **Garantie ou protection** Néant

➤ **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type**

Tous souscripteurs souhaitant être exposés globalement aux actions de la zone Euro et qui sont capables de supporter les risques liés à une telle exposition.

- **Les Parts X** sont réservées à la Caisse Réunionnaise de Retraites Complémentaires.
- **Les Parts F** sont plus particulièrement destinées aux premiers souscripteurs et seront fermées à la souscription dès que l'actif net du Fonds aura atteint [120] millions d'Euros.

A partir de la fermeture respective des parts X et F, seuls (i) les porteurs de parts X ou F, respectivement, leurs actionnaires ou les sociétés appartenant au même groupe, (ii) les sociétés de gestion ayant souscrit avant la fermeture des parts X ou F, dans le cadre de la gestion d'un OPCVM ou d'un mandat, (iii) les intermédiaires fournissant un service d'investissement au sens de la réglementation sur les Marchés d'Instruments Financiers pour lesquels ils sont rémunérés de façon exclusive par leurs clients ayant souscrit pour compte de leur clients avant la fermeture des parts X ou F peuvent continuer à souscrire ces parts pour le compte de leurs clients et /ou de leurs OPCVM, que les clients ou OPCVM aient déjà souscrit ou non.

- **Les Parts I** sont plus particulièrement destinées aux personnes morales et aux investisseurs souscrivant via des intermédiaires fournissant un service d'investissement au sens de la réglementation sur les Marchés d'Instruments Financiers pour lesquels ils sont rémunérés de façon exclusive par leurs clients ou qui sont soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs.
- **Les Parts P** sont plus particulièrement destinées aux personnes physiques.

Les parts de cet OPCVM ne peuvent être souscrites par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes :

- Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903)
- Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA.

Proportion du patrimoine financier qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds :

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre richesse/patrimoine personnel, de vos besoins actuels et à un horizon de 5 ans, mais également de votre souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Fonds.

Durée minimale de placement recommandée :

Le Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

➤ **Régime fiscal**

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions

Fonds est soumis au régime fiscal général applicable aux OPCVM.

Le Fonds, copropriété de valeurs mobilières, n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés en France et n'est pas considéré comme résident fiscal français au sens du droit interne français. Le régime fiscal applicable aux produits, rémunérations et/ou plus-values éventuels répartis par le Fonds ou liés à la détention de parts de ce Fonds dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière du porteur. Ces dispositions fiscales peuvent varier selon la juridiction de résidence fiscale du porteur et celle(s) des transactions réalisées dans le cadre de la gestion du Fonds. Si le porteur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à son conseil fiscal.

Les produits, rémunérations et/ou plus-values éventuels liés aux transactions réalisées dans le cadre de la gestion du Fonds et/ou à la détention de parts du Fonds sont susceptibles d'être soumis à des retenues et/ou prélèvements à la source dans les différentes juridictions concernées. En revanche, ces produits, rémunérations et/ou plus-values éventuelles ne sont soumis à aucune retenue à la source supplémentaire en France du seul fait de leur répartition par le Fonds.

Il est conseillé au porteur, s'il a une interrogation sur sa situation fiscale, de se renseigner auprès de son conseiller.

➤ **Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :**

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

La société de gestion statue chaque année sur l'affectation des résultats et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle. Le cas échéant, le Fonds pourra payer des acomptes sur dividendes, sur décision de la Société de Gestion.

RAPPORT DE GESTION

Informations relatives à la gestion

Introduction

En 2022, dans un environnement marqué par une forte hausse des taux souverains et une forte baisse des indices actions européens et internationaux, la performance de Fideas SmartforClimate Actions Eurozone a été négative. Le fonds, sous-performe son indice de référence (Euro Stoxx - dividendes nets réinvestis) et sa catégorie Morningstar. Le FCP a enregistré des performances de -15,14% pour les parts I, de -15,72% pour les parts P et -15,04% pour les parts F, nettes de frais. Cette performance est inférieure à celle de son indice de référence, qui s'établit à -12,31%. La volatilité réalisée sur l'année est inférieure à celle de l'indice à 19,34% contre 21,96%.

➤ Scénario économique

A peine sortie de la crise sanitaire, l'économie mondiale s'est trouvée confrontée à un double défi. D'une part l'inflation galopante, comme on n'en avait pas vu depuis les années 70 ou 80, a obligé les banques centrales à durcir leur politique monétaire dans des proportions énormes et tout à fait imprévues. D'autre part, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a créé des incertitudes et des disruptions de l'activité économique ainsi que l'intensification des pressions inflationnistes, singulièrement sur les prix de l'énergie (situation aggravée par les difficultés techniques de la filière nucléaire française) et des matières premières agricoles. L'année économique a donc été chaotique et les comportements des marchés également. La récession a été évitée, du moins jusqu'à présent, et les marchés actions ont pu limiter la casse avec une bonne fin d'année. A l'inverse, avec l'envol de l'inflation, les marchés obligataires ont traversé leur pire année du siècle. Le défi pour 2023 sera d'éviter les effets de second tour afin que l'inflation puisse « retourner dans son lit », sans que cela ne passe par une récession trop violente.

Evolution des marchés en 2022¹

Sur l'année 2022, les marchés ont été suspendus, partout, à la montée de l'inflation, laquelle a donné le ton à l'évolution des rendements obligataires ainsi qu'aux ajustements des politiques monétaires que l'on a pu observer dans presque tous les pays.

Tout au long de l'année, les marchés actions ont connu une alternance de baisses violentes et de périodes, assez brèves, de fort rebond. Dans l'ensemble on peut découper l'année en quatre grands mouvements :

- Une chute dès le tout début de l'exercice et jusqu'à mi-juin, qui répond à la montée des tensions inflationnistes et au resserrement annoncé puis effectif de la politique monétaire américaine.
- Une correction au cours de l'été, jusqu'à la mi-août, dans un contexte de franche correction des prix des matières premières.
- Un nouveau repli violent jusqu'après la mi-octobre avec de fortes craintes de récessions.
- Enfin un rebond en fin d'année, même s'il s'est épuisé sur les deux dernières semaines, grâce au déclin de l'inflation américaine annonciateur d'une politique monétaire moins dure.

¹ Source des performances mentionnées : Investing.com, Bloomberg

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Avec cette volatilité historique exceptionnelle, les volatilités implicites ont connu une année plus mouvementée que les chiffres de clôture ne l'indiquent. Le VIX américain a ouvert à 17,2% et fini à 21,7%, mais il a dépassé la barre des 33% lors de 8 mois sur 12. De même le Vstox est allé de 19,3% à 20,9%, avec 9 mois sur 12 connaissant une incursion au-dessus de 32%.

Sur les actions, l'année a aussi été marquée par une sous performance du compartiment « croissance », et singulièrement des méga-capitalisations américaines, par rapport au compartiment « value ». Sur l'exercice, ce dernier affiche ainsi un gain relatif de plus de 35% aux Etats-Unis et de plus de 20% en zone euro.

- Sur l'ensemble de l'exercice, le S&P 500 a perdu 19,4% et le Nasdaq a chuté d'un tiers de sa valeur (-33,1%). Le Dow-Jones, mieux pondéré en actions « value », a résisté avec une baisse de 8,8%, il faut dire qu'il ne comprend ni Alphabet (-39%), ni Meta (-64%), ni Tesla (-65%).
- En Europe, l'indice Euro-Stoxx 50 a perdu 9,5%, autant que le MSCI, mais avec des performances nationales très inégales. Le Royaume-Uni, +1,4%, parvient à rester dans le vert (aidé par la baisse du sterling), devançant la Norvège, -0,9%, épargnée par les effets de la crise énergétique, à l'inverse de la Suède, -23,7%. En zone euro, c'est l'Espagne, avec -1,2% seulement, qui rattrape son retard, tandis que les Pays-Bas chutent de 23,0%. Entre ces extrêmes, la France s'en sort assez bien, -7,7%, grâce au luxe et aux banques, tandis que l'Allemagne souffre, -17,3%, trop exposée à l'international et au gaz.
- On retrouve ce schéma dans les secteurs européens où l'énergie se distingue, +36,9%, loin devant les financières, -3,1%, tandis que l'immobilier, -38,4%, fait largement pire que la Techno, -28,7%.
- La Japon échappe en partie à la morosité ambiante, le Topix ne perdant que 2,9%, mais le Nikkei 225 a baissé de -9,4%, car les grandes capitalisations ont souffert.
- Du côté des pays émergents, le recul est sévère, -15,5% pour le MSCI en monnaies locales, mouvement aggravé par la force du dollar qui pénalise à la fois l'indice MSCI, -20,1% en \$, et l'économie. La Chine est proche de la moyenne avec -15,1% en renminbi. La Turquie sort de l'abîme, +90,4% en dollars, grâce au rebond de la bourse et à celui de sa devise (+40,5%). L'Europe de l'Est a souffert de la guerre et l'Asie de la politique zéro-covid. L'Amérique Latine a bénéficié d'une situation politique apparemment assainie, Brésil +14,2% et Chili +19,4% en USD.

Sur les marchés obligataires, le rendement des T-Bonds à 10 ans a progressé d'une façon presque ininterrompue du tout début de l'année jusqu'à la mi-juin de façon massive, de 1,51% jusqu'à 3,48% le 14 juin. Cette hausse répondait à une accélération continue de l'inflation et à un durcissement toujours plus prononcé de la politique monétaire américaine. La communication de la Fed était assez bien maîtrisée de façon à éviter les à-coups au moment des réunions du FOMC et des annonces de hausse des taux directeurs. Ainsi, bien que les Fed Funds aient été relevés de 75pb le 15 juin, le marché a ensuite pu corriger sur les sept semaines suivantes une fraction de l'envolée des rendements du premier semestre. En dépit d'une inflation qui a commencé à fléchir, après le pic de juin à 9,1%, le marché obligataire s'est de nouveau dégradé, le rendement du 10 ans atteignant 4,338% en séance le 21 octobre, un record sur 15 années, avant de clôturer le pire exercice depuis plus de vingt avec un emprunt phare à 3,88% (+236pb). Sans grande surprise, ce mouvement s'est accompagné d'une inversion de la courbe des taux, légère mais bien installée, du moins entre 1 et 10 ans aux Etats-Unis.

L'Europe a connu une évolution similaire, quoiqu'encore plus prononcée. Ainsi, le rendement du Bund 10 ans (+275pb sur l'exercice) est passé de -0,18% à 1,92% mi-juin puis a de nouveau souffert à partir de début août, pour clôturer l'exercice à 2,57% au plus haut de l'année, un record depuis 2011. La hausse des taux a été encore plus marquée en France, +292pb de 0,19% à 3,11%, et surtout en Italie, +350pb de 1,19% à 4,69%. Autrement dit, les spreads se sont écartés, peut-être un effet de la fin du Quantitative Easing de la BCE. Si la courbe des taux s'est inversée en Allemagne, pour finir l'exercice quasi-plate, elle a généralement conservé une pente positive ailleurs, en France par exemple.

Dans le secteur privé également, les spreads se sont considérablement élargis, ce que le fort resserrement de fin d'exercice ne parvient pas à masquer, puisque les indices montrent des spreads qui ont presque doublé, l'iTraxx Main est passé sur l'année de 48pb à 91pb et l'indice Xover de 242pb à 474pb. De même que pour les taux 10 ans ou la volatilité implicite, les niveaux atteints en

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

cours d'année ont été très élevés. Les évolutions de spreads sur ces indices ont été doublées d'une chute de liquidité sur les obligations d'entreprise.

Sur le marché des changes, le dollar a continué de s'apprécier en 2022, porté par des rendements attractifs et l'incertitude géopolitique. En un an, il a gagné 8,2% contre le panier des devises de ses partenaires commerciaux, et 6,2% contre euro pour clôturer à 1,07. Naturellement, la plupart des autres devises s'affichent en repli sur l'année. L'euro a reculé de 3,2% contre son panier à cause d'une hausse des taux tardive. Le sterling a souffert de la crise politico-financière de l'automne au Royaume-Uni, perdant 5,0% contre euro et 10,5% contre dollar. Le Yen a connu une année particulièrement mauvaise et a perdu 12,2% contre dollar, victime d'une politique monétaire inchangée et de ses dépendances énergétique et asiatique. Enfin, le renminbi a limité la casse malgré l'échec de la politique zéro-covid, il a quand même perdu 7,9% contre dollar sur l'année 2022. Soulignons qu'en cours d'année l'USD est passé par un sommet, juste avant la fin septembre, affichant des hausses depuis le 1^{er} janvier allant jusqu'à 18,9% et 18,5% contre panier et euro, ainsi que des parités record sur 14 ans contre le CNY, sur 20 ans contre EUR (à 0,9592), et même sur 32 ans contre JPY.

Sur l'ensemble de l'année 2022 les métaux industriels se sont légèrement dépréciés, perdant 4,4% en moyenne, et même 14,6% pour le cuivre, c'est le plus souvent une correction après les fortes hausses de 2021. L'or est resté stable et assez bon marché en dollars pour finir l'année à 1824\$ l'once en baisse de 0,3%. En revanche les prix de l'énergie ont connu une année extrêmement mouvementée. Le gaz comme l'électricité ou le charbon, et dans une moindre mesure le pétrole, ont atteint des prix records au cours de l'été. La hausse a été inégale selon les zones géographiques, l'Europe ayant été singulièrement pénalisée par les prix du gaz et de l'électricité, en raison de la guerre en Ukraine, des problèmes du nucléaire en France et de conditions météo défavorables jusqu'à l'automne. Cette crise énergétique, qui s'est apaisée en fin d'année, laissera des séquelles sur l'économie européenne..

2022 : l'année des espoirs déçus, entre activité qui s'essouffle et inflation qui gonfle

En début d'année 2022, l'activité économique n'était toujours pas complètement remise de la pandémie de covid. La demande demeurait déséquilibrée, en particulier aux Etats-Unis, où la consommation de biens restait dopée par une accumulation d'épargne exceptionnelle en 2020 et 2021, ce qui a accentué les tensions inflationnistes. De surcroît, un certain nombre de productions, notamment l'automobile, étaient encore entravées en 2022 par de sérieuses difficultés d'approvisionnement. Ces déséquilibres avaient déclenché dès 2021 une première vague d'inflation portant sur les coûts de transports, les produits manufacturés et les matières premières, en particulier l'énergie.

Cette crise des matières premières a été d'autant plus sévère en Europe que, le 24 février, la Russie a envahi l'Ukraine, faisant craindre de nouvelles pénuries. Les prix des matières premières se sont tendus, jusqu'à un point extrême pour l'énergie au cours de l'été. La guerre s'est installée, l'Ukraine paye un coût humain terrible mais parvient à résister avec l'appui des pays occidentaux. L'économie européenne, de loin la plus affectée en raison de sa proximité géographique, sociale et économique, a rapidement entrepris de gros efforts d'adaptation à l'envolée des prix de l'énergie. La croissance a brutalement ralenti partout, le PIB américain a stagné au premier semestre, mais une vraie récession a pu être évitée.

Dans le monde entier l'inflation s'est envolée, chaque pays a entrepris, selon ses caractéristiques propres d'y faire face. Les Etats-Unis ont débloqué une partie de leurs réserves stratégiques de pétrole, de nombreux pays européens ont temporairement diminué les prix des carburants. Certains pays, dont ceux en développement, ont entrepris de bloquer les prix, ici sur l'énergie, là sur les produits alimentaires, ou bien encore ils ont subventionné les consommateurs, ménages ou entreprises. Ces mesures ont l'inconvénient de creuser les déficits publics et ne peuvent donc être que transitoires. Surtout elles n'ont pas empêché l'inflation d'atteindre des sommets pas vus depuis des décennies, 9,1% aux Etats-Unis en juin, 10,6% en zone euro et 11,1% au Royaume-Uni en octobre et près de 4% en décembre au Japon.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Les banques centrales, après avoir initialement tablé sur une inflation passagère, ont réagi tardivement mais brutalement en inversant leur politique monétaire. Le mouvement avait été amorcé en décembre 2021 au Royaume-Uni et même avant dans certains pays émergents (comme au Brésil en mars 2021). Cette orientation a pris de l'ampleur en mars 2022 avec le début de la hausse des taux des Fonds fédéraux américains, que le FOMC a vite accéléré à 75pb par réunion pour atteindre en fin d'année une hausse totale de 425pb. Toutes les banques centrales ont suivi la Fed, la BCE est partie plus tard, initialement ralentie par les promesses faites dans le cadre de la *forward guidance*. Elle a abandonné au plus vite sa politique de *Quantitative Easing*, fin juin, pour se lancer dans un mouvement de hausse des taux dès juillet, qui a atteint 250pb sur le second semestre. De plus, elle a annoncé se lancer à partir de mars prochain dans une politique de *Quantitative Tightening*, similaire à celle que la Fed mène depuis mai dernier. La banque d'Angleterre s'est aussi engagée dans la voie du *Quantitative Tightening* dès février 2022, une politique qu'elle n'a pas abandonnée même si elle a dû la mettre entre parenthèses quelques semaines à cause d'une crise financière déclenchée par la présentation de projets budgétaires irréalistes par l'éphémère première ministre Liz Truss. Enfin, la banque du Japon elle-même a commencé à amender sa politique monétaire en fin d'année en élargissant progressivement le corridor d'évolution du rendement des JGB à 10 ans à +/-50pb autour du zéro visé.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

	2019	2020	2021	2022 e	2023 p	2024 p
Le brutal ralentissement de la croissance économique partout et la menace de crises énergétiques et/ou alimentaires dans de nombreux pays du monde, n'étaient pas favorables à la conclusion d'un accord ambitieux lors de la COP 27 en Egypte, d'où des résultats pour le moins légers. Cependant, les multiples épisodes climatiques extrêmes aux quatre coins de la planète, sécheresses et canicules, mais aussi inondations et tempêtes, ne peuvent qu'accentuer la prise de conscience mondiale de la nécessité de changer de modèle. Cela conduit de plus en plus de pays et d'entreprises à prendre des initiatives nationales pour évoluer vers une économie décarbonée. Croissance (moyenne en %)						
Pays développés	1,8	-5,1	5,3	2,6	1,0	0,6
Etats-Unis	2,3	-2,8	5,9	2,1	1,3	0,4
Japon	-0,4	-4,6	1,6	1,2	1,6	0,4
Zone euro	1,5	-6,5	5,2	3,4	0,6	0,7
Royaume-Uni	1,6	-11,0	7,5	4,1	-0,3	0,3
Pays émergents	4,0	-1,7	6,6	3,2	3,1	4,2
Chine	6,0	2,2	8,1	2,6	4,4	6,0
Inde	3,7	-6,6	8,7	6,9	5,0	5,0
Brésil	1,2	-4,2	4,9	3,0	0,5	1,0
Mexique	-0,2	-8,1	4,8	3,1	1,6	0,9
Global	2,8	-3,2	5,9	2,9	1,9	2,1

Source : OCDE, prévisions JP Morgan, janvier 2023, à compter de 2022, année pour laquelle les chiffres ne sont pas encore définitifs.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Taux d'inflation (% /1an)		2019	2020	2021	2022 e	2023 p	2024 p
*Objectif Banque Centrale							
Etats-Unis	Ensemble	1,5	1,2	5,5	5,6	3,1	2,5
	<i>PCED</i>						
<i>PCED</i>	<i>Sous-jacent</i>	1,6	1,4	4,6	4,8	3,5	2,5
Zone euro	Ensemble	1,2	0,3	2,6	8,4	6,3	3,4
	<i>IPC</i>						
<i>IPC</i>	<i>Sous-jacent</i>	1,0	0,7	1,5	3,9	4,2	2,8

Source : Bloomberg, PCED = déflateur implicite de la consommation des ménages, IPC = indice des prix à la consommation

Italique : Sous-jacent (= hors énergie alimentation et tabac)

p = prévision médiane de la banque centrale, publiée mi-décembre 2022 (Fed aux Etats-Unis T4/T4, BCE en zone euro moyenne annuelle)

➤ Politique de gestion menée au cours de l'exercice

Politique d'investissement du FCP

Gestion actions Eurozone à horizon 5 ans, le fonds vise à surperformer l'indice EURO STOXX NR grâce à une stratégie de répartition des investissements sur différents paniers de valeurs présentant des caractéristiques communes. La thématique SmartforClimate vise à participer à la lutte contre le réchauffement climatique par une notation fondée sur les émissions de Gaz à Effet de Serre des sociétés, complétée de la prise en compte d'autres critères ESG. Cette notation influe sur les poids individuels des titres du portefeuille pour viser d'abaisser son intensité carbone de 30% et d'améliorer le pourcentage de femmes à des fonctions d'encadrement de 10%. L'univers d'investissement est de composition similaire à celui de l'indice de référence. Le fonds a vocation à être pleinement investi selon les préconisations de son modèle d'allocation. Exclusion et sous-pondération individuelles de valeurs sur base de leur notation carbone et de critères ESG supplémentaires, sans toutefois d'exclusion sectorielle.

Le FCP a été créé le 04/05/20, a reçu ses premières souscriptions le 06/05/20.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Performances du FCP (part I) et risques

Valeur liquidative (EUR)		1275,53							
		1 mois	YTD	1 an	Création FCP	3 ans *	5 ans *	Début gestion 31/3/17 *	10 ans **
PERFORMANCES NETTES	Fideas SIC Acts Eurozone	-2,92%	-15,14%	-15,14%	27,55%	0,22%	2,03%	2,83%	6,85%
	EURO STOXX NR	-3,47%	-12,31%	-12,31%	37,65%	2,50%	3,49%	3,93%	7,06%
	Catégorie Morningstar***	-3,35%	-13,45%	-13,45%	31,41%	1,19%	2,04%	2,65%	6,03%
VOLATILITE ANNUALISEE	Fideas SIC Acts Eurozone	NS	19,34%	19,34%	16,58%	20,72%	17,68%	16,80%	16,29%
	EURO STOXX NR	NS	21,96%	21,96%	18,87%	22,65%	19,31%	18,34%	18,03%
	Catégorie Morningstar***	NS	19,16%	19,16%	16,38%	19,72%	16,80%	15,95%	15,48%
RATIO DE SHARPE	Fideas SIC Acts Eurozone	NS	NS	NS	0,60	0,03	0,13	0,19	0,43
	EURO STOXX NR	NS	NS	NS	0,69	0,12	0,20	0,23	0,40
	Catégorie Morningstar***	NS	NS	NS	0,68	0,08	0,14	0,19	0,40
HVaR 95%	Fideas SIC Acts Eurozone	NS	-1,89%	-1,89%	-1,64%	-1,89%	-1,68%	-1,62%	-1,62%
	EURO STOXX NR	NS	-2,12%	-2,12%	-1,86%	-2,16%	-1,84%	-1,74%	-1,77%
	Catégorie Morningstar***	NS	-1,84%	-1,84%	-1,63%	-1,94%	-1,62%	-1,55%	-1,59%
MAX DRAWDOWN	Fideas SIC Acts Eurozone	NS	-24,96%	-24,96%	-25,13%	-37,45%	-37,45%	-37,45%	-37,45%
	EURO STOXX NR	NS	-24,63%	-24,63%	-24,63%	-37,89%	-37,89%	-37,89%	-37,89%
	Catégorie Morningstar***	NS	-24,38%	-24,38%	-24,38%	-36,03%	-36,03%	-36,03%	-36,03%

*Chainage des performances nettes du portefeuille géré depuis le 31/3/17 (sur fond bleu ci-dessous) suivies des performances du FCP depuis le 6/5/20

**Chainage des performances nettes du modèle depuis le 15/12/06 (sur fond blanc ci-dessous) suivies du portefeuille géré depuis le 31/03/17

***Catégorie Morningstar : « EAA Fund Eurozone Large-Cap Equity »

Les performances supérieures à un an sont annualisées

Les performances passées et simulations de performances « modèle » ne préjugent pas des performances futures.

Pour l'exercice 2022, Le FCP a enregistré des performances de -15,14% pour les parts I, de -15,72% pour les parts P et -15,04% pour les parts F, nettes de frais. Cette performance est inférieure à celle de son indice de référence, qui s'établit à -12,31%. La volatilité réalisée sur l'année est inférieure à celle de l'indice à 19,34% contre 21,96%.

Sur le premier semestre, le fonds a offert une bonne résilience, fort de son caractère protecteur (bêta de 0,78 sur un an), qui s'était clairement réaffirmé sur le premier semestre. Sans surprise, le fonds profitait de ses expositions défensives (Minimum Variance et Faible Volatilité) qui avaient été délaissées par les investisseurs depuis 2020 mais aussi de ses expositions « Value » au travers des facteurs « Fondamental » et « Value ». Sur le second semestre, le fonds a souffert, premièrement de la brutale inversion de tendance des marchés en juillet et deuxièmement d'une sous performance généralisée de l'ensemble des facteurs à l'exception de Qualité. Cinq facteurs sont fortement impactés par des surpondérations structurelles sur l'immobilier et équipements services de santé (Faible Volatilité/Minimum Variance et Equipondération/Taille).

Les principaux risques auxquels est exposé le FCP sont détaillés dans son prospectus. Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance des Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et des prospectus des fonds que nous tenons à votre disposition :

- soit sur notre site internet www.fideas.fr
- soit au siège social au 9 rue du Château d'Eau, 75010 Paris.

Pour toutes questions vous pouvez contacter notre standard au 01.78.09.19.89 ou poser votre question par courriel à contact@fideas.fr

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Evolution des allocations par stratégies factorielles

	31/12/2021	30/12/2022	Δ
Croissance	7,6%	7,5%	→
Qualité	8,1%	7,7%	→
Faible Volatilité	11,7%	11,0%	↓
Minimum Variance	12,3%	11,6%	↓
Variété Maximale	9,1%	9,6%	↑
Momentum	6,6%	8,2%	↑
Equipondération	9,4%	8,6%	↓
Taille	9,7%	8,7%	↓
Dividende	10,2%	10,3%	→
Fondamental	7,5%	8,4%	↑
Value	8,0%	8,6%	↑

Source : estimations Fideas Capital, données au 30 décembre 2022

Sur l'année, le fonds a diminué les stratégies Faible Volatilité (11,7% vs 11,0%), Minimum Variance (12,3% vs 11,6%), Equipondération (9,4% vs 8,6%) et Taille (9,7% vs 8,7%). A l'inverse, il a augmenté les stratégies Variété Maximale (stratégie propriétaire fondée sur le principe de diversification) de 9,1% à 9,6%, Momentum 6,6% à 8,2%, Fondamental 7,5% à 8,4% et Value 8,0% à 8,6%. Enfin, les poids des stratégies Croissance (7,5%), Qualité (7,7%) et Dividende (10,3%) sont restés stables.

Contributions brutes aux performances brutes sur l'année 2022 *

	31/12/2021-30/12/2022		
	Perf. Euros	Contribution absolue	Contribution relative
Croissance	-19,7%	-1,5%	-0,6%
Qualité	-15,5%	-1,3%	-0,3%
Faible Volatilité	-16,6%	-1,9%	-0,5%
Minimum Variance	-16,6%	-2,0%	-0,6%
Variété Maximale	-10,6%	-1,0%	0,2%
Momentum	-27,1%	-1,9%	-1,3%
Equipondération	-14,6%	-1,4%	-0,2%
Taille	-14,8%	-1,4%	-0,2%
Dividende	-14,3%	-1,5%	-0,3%
Fondamental	-6,2%	-0,5%	0,5%
Value	-4,4%	-0,4%	0,7%
Réallocation SmartforClimate*		-0,6%	-0,6%

* Réallocation ayant comme but la réduction de la trace carbone du fonds. Elle s'ajoute à la gestion initiale afin de prendre en considération la nécessité de la transition écologique. Elle favorise les entreprises les moins émettrices de CO2 présentes dans le portefeuille.

Somme des contributions brutes et relatives estimées hors frais, courtage et facteur croisé

Source : estimations Fideas Capital

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Sur l'année, seules trois stratégies surperforment significativement l'EURO STOXX (> +1%), Value -4,4%, Fondamental -6,2% et Variété Maximale -10,6%. A l'inverse, cinq stratégies sont très en retard, Momentum -27,1%, Croissance -19,7%, Faible Volatilité -16,6%, Minimum Variance -16,6% et Qualité -15,5%.

Les stratégies Fondamental/Value ont clairement été portées par les valeurs de l'Energie (TotalEnergies +31%) et bancaires (CaixaBank +52% et BBVA +7%). Quant à la stratégie Variété Maximale, stratégie propriétaire de Fideas Capital basée directement sur le principe de diversification des risques et principalement « large cap » par construction, est arrivée à tirer son épingle du jeu malgré les fortes rotations factorielles et sectorielles, grâce à ses surexpositions sur les secteurs de l'Energie (+39%), Pharmas (-1%) et Utilities (-8%).

A l'inverse, les stratégies Croissance et Qualité ont souffert avec les valeurs IT (ASML -29%) et du Luxe (Kering -33%). Enfin, les stratégies défensives (Faible Volatilité et Minimum Variance) et Taille ont été fortement impactées par leurs surexpositions aux secteurs Immobilier (-38%) et Equipement et services de soins de santé (-35%).

En termes de contribution relative, les expositions aux valeurs de Fondamental/Value et Variété Maximale ont généré des contributions relatives positives (+0,5%, +0,7% et +0,2%). A l'inverse, les stratégies défensives (Faible volatilité et Minimum Variance), Momentum et Croissance/Qualité ont généré des contributions relatives négatives (-0,5%, -0,6%, -1,3%, -0,6% et -0,3%).

Sur l'année 2022, notre méthodologie de réallocation **SmartforClimate** a pour la première fois depuis sa mise en place fin 2019, une contribution négative à la performance de -61 bps. Il est probable que la crise de l'énergie et la guerre en Ukraine soient les facteurs principaux de cette sous-performance.

➤ Perspectives 2023

Scénario 2023 : confiance en la décrue de l'inflation, espoir d'éviter la récession

L'année 2023 sera placée sous le signe du ralentissement de l'inflation. Pratiquement partout on voit que les salaires ne parviennent pas à suivre l'inflation, bien que les économies nationales demeurent, pour la plupart, en situation de plein-emploi. Il en résulte deux conséquences, d'une part l'inflation va ralentir avec des effets de second tour qui devraient être limités, d'autre part l'incertitude autour d'une possible récession domine.

Le pic d'inflation a été atteint en 2022 ou le sera en début d'année 23. Certaines matières premières vont afficher des prix en glissement annuel négatifs notamment autour des mois de mars et juin. L'effet sera donc désinflationniste, mais l'ampleur de la baisse de l'inflation, dans chaque pays, va dépendre de plusieurs facteurs :

- Jusqu'à quel point les hausses des prix de 2022 ont été répercutées sur les clients finaux, les produits pour lesquels cela n'a pas été le cas ne verront pas de déflation.
- Dans quelle mesure les salaires ont suivi les prix, car la hausse des rémunérations ne sera pas inversée et l'effet baissier sur l'inflation sous-jacente sera limité.
- Les pertes de pouvoir d'achat des ménages, mais aussi des entreprises, vont peser sur la demande et contribuer à ralentir l'inflation dans des proportions variables selon les pays.
- Enfin, jusqu'à quel point les politiques monétaires seront efficaces pour ancrer les anticipations d'inflation et casser plus au vite la spirale inflationniste.

Il paraît acquis que les banques centrales vont mettre un terme au mouvement de hausse des taux directeurs courant 2023, tandis que les politiques de Quantitative Tightening seront à tout le moins poursuivies (aux Etats-Unis et au Royaume-Uni) ou bien amplifiées (en zone euro). Il s'agit de ramener l'inflation vers l'objectif, mais cela pourrait prendre plusieurs années. D'éventuelles baisses de taux directeurs, autour de la fin d'année ou plutôt en 2024, dépendront donc, outre de l'évolution des taux d'inflation

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

(totale et sous-jacente), de trois éléments : le niveau absolu des taux par rapport à l'inflation, la tolérance des banques centrales pour une inflation légèrement supérieure à l'objectif officiel et la dynamique de la croissance.

Les politiques budgétaires ne pourront plus être aussi généreuses dans les années à venir qu'elles ont pu l'être en 2020 et 2021 pour faire face à la pandémie, ou en 2022 pour atténuer les effets de la crise énergétique. Le niveau déjà excessif de l'endettement, combiné à la hausse des taux d'intérêt rendent impératives une baisse des déficits publics dans pratiquement toutes des zones économiques. La croissance va donc perdre également ce moteur.

C'est précisément sur la résilience de la croissance que les incertitudes sont les plus fortes. Les échanges mondiaux resteront perturbés au moins sur le premier trimestre, voire semestre, car la stratégie sanitaire de la Chine s'est révélée défailante (politique zéro-covid longtemps trop stricte, suivie d'une réouverture sociale brutale sans aucune préparation). L'économie mondiale subit également cette année trois autres chocs :

- La hausse violente des taux d'intérêt, à court comme à long terme, va pénaliser l'investissement, tant public que privé (pour les entreprises comme pour les ménages). Ainsi, le secteur bâtiment et travaux publics va connaître des années très difficiles.
- Le renchérissement de l'énergie paraît durable, il va imposer la poursuite des efforts de réduction de la consommation et de développement des énergies renouvelables, qui vont soutenir certains secteurs, mais aussi condamner les entreprises fragiles et absorber une part grandissante des capacités nationales d'investissement.
- Les pertes importantes de pouvoir d'achat des ménages, singulièrement des plus modestes qui sont les plus touchés par l'inflation (avec une part plus grande des postes énergie et alimentation et une dépendance plus forte aux produits low-costs plus impactés par les matières premières), risquent de conduire à une contraction de la consommation finale qui est le premier poste de demande dans le PIB. Le risque est d'autant plus grand aux Etats-Unis où le taux d'épargne est déjà tombé au plus bas (2,4%), alors que, partout, les capacités d'endettement sont mises à mal par la hausse des taux courts.

Géographiquement, la croissance aux Etats-Unis va se heurter, du côté de l'offre, au plein-emploi de la main-d'œuvre, et, du côté de la demande, au nécessaire redressement du taux d'épargne. L'Europe a davantage souffert en 2022 des effets de la guerre en Ukraine, qui malheureusement s'aggrave, et d'une hausse bien plus forte qu'ailleurs des prix de l'énergie. Ces handicaps devraient s'amenuiser un peu en 2023, mais sans disparaître totalement. Dans le même temps, le redémarrage de l'économie chinoise pourrait bénéficier à l'ensemble de l'Asie.

Dans un tel environnement, construire un scénario central de marché est difficile. Les premières semaines de 2023, marquées par une hausse forte et rapide des actions, notamment de la zone euro, montre à quel point les investisseurs sont pris par surprise.

La première question repose sur les banques centrales. Vont-elles évoluer vers une pause dans la hausse des taux courts ? S'il est probable qu'elles arrêtent de monter leurs taux directeurs d'ici la fin du premier semestre, il nous paraît peu probable qu'elles les baissent dès la fin de l'exercice, ce qui est aujourd'hui *priced* dans les marchés américains par exemple. Ainsi, sur le marché obligataire, une partie importante du chemin a probablement déjà été parcourue, peut-être même presque la totalité, notamment sur les taux courts aux Etats-Unis. Pourtant, les programmes d'émissions sont lourds, notamment pour les souverains européens, ce qui présente des risques dans un contexte de Quantitative Tightening généralisé. Sans prendre comme hypothèse que les taux 10 ans européens poursuivent une hausse importante, il nous paraît possible qu'ils restent sous pression pendant un certain temps. Ils n'ont pas encore atteint leur niveau moyen de la période pré Quantitative Easing, qui pourrait être un objectif pour les banques centrales. Des taux sous pression pourraient contrecarrer le scénario optimiste des marchés de ce début d'année. En revanche, si les

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

banques centrales font effectivement une pause et qu'elles n'hésitent pas à accompagner une croissance en berne à la faveur d'une désinflation marquée, les taux pourraient rebaisser plus vite et les marchés actions continuer de bien performer.

Du côté des actions, les indices qui avaient corrigé leurs excès en cours d'année, ont repris de la hauteur en fin d'exercice. Cependant les PER instantanés sont redevenus raisonnables. L'appréciation de ces niveaux de valorisation dépendra de l'évolution des résultats des entreprises. Après une année 2022 marquée par un très bon comportement des marges dans un contexte inflationniste qui a permis aux entreprises d'exercer à loisir leur *pricing power*, 2023 pourrait marquer un tassement, voire une baisse marquée des résultats dans les secteurs impactés, outre la hausse des coûts, par une demande qui commence à s'affaïsser.

On peut se demander aussi si la thématique « value » vs « croissance » continuera à être si massive. Si les GAFAM ont marqué le pas, les espoirs de l'intelligence artificielle réveillent les espoirs. En termes de valorisation, les secteurs « value » et « croissance » semblent également mieux équilibrés.

Au total, les marchés financiers apparaissent bien moins chers qu'un an auparavant. Leur bonne tenue dépendra d'abord de la résilience de l'activité et de la profitabilité, mais aussi de la vitesse à laquelle l'inflation pourra décliner, car cela arrêtera à la fois l'hémorragie côté pouvoir d'achat et la hausse des taux directeurs. Cela dit, beaucoup de bonnes nouvelles semblent déjà dans les prix et les marchés qui tablent sur un déclin des taux directeurs dès la fin d'année 2023 pêchent peut-être par optimisme.

Informations relatives aux instruments et à la gestion efficace du portefeuille

➤ **Risque Global et effet de levier**

La méthode de calcul utilisée par l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement.

Le montant total du levier calculé selon la méthode brute est : 100%

Le montant total du levier calculé net est de : 100%

L'engagement est calculé de la façon suivante :

- Engagement brut : Somme des valeurs boursières des actifs détenus en portefeuille et des expositions dérivés en valeur absolue et « équivalent sous-jacent », compensés par sous-jacents identiques. Les liquidités sont ajoutées à ce calcul.
- Engagement net : Engagement brut auquel sont soustraits les actifs de couverture.

➤ **Instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée**

Au 30 décembre 2022, le FCP ne détenait aucun instrument financier géré par FIDEAS CAPITAL ou une société qui lui est liée.

➤ **Instruments financiers dérivés**

Aucun instrument financier dérivé détenu par l'OPCVM n'a été émis par la société de gestion de portefeuilles ou une société qui lui est liée.

Au 30/12/2022, l'actif du fonds ne comporte pas de positions en instruments financiers dérivés.

➤ **Opérations temporaires**

L'OPCVM n'a pas eu recours au cours de l'exercice à des opérations temporaires de prêts ou emprunts de titres, de prises et de mises en pension.

➤ **Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR »)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge.

Informations sur les évènements intervenus sur l'OPCVM

➤ **Evènements intervenus au cours de l'exercice clos au 30/12/2022**

Finalisation complète de la mise en place des critères d'un indice « Transition climatique » au sens du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2020/1818 DE LA COMMISSION du 17 juillet 2020.

- Réduction de l'intensité carbone par rapport à l'univers d'investissement de départ -30%
- Trajectoire de décarbonation annuelle d'au moins 7% de réduction (scénario 1,5°C du GIEC)
- Exposition aux secteurs à forts enjeux pour le climat au moins équivalente à l'exposition de l'univers de référence
- Respect du ratio « green to brown » au moins équivalent à l'exposition de l'univers de référence

➤ **Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice clos au 30/12/2022**

- Production réglementaire du KID Priips en remplacement du DICI au 01/01/2023.
- Production de des informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'Article 9, paragraphes 1 à 4a, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'Article 5, premier paragraphe, du Règlement (UE) 2020/852 (*dite Annexe SFDR*).
- Prise en considération par l'OPCVM des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.
- Abaissement des commissions de souscription maximales non acquise à l'OPCVM pour les parts P (de 3% à 1%) et suppression pour les parts I.
-

Informations réglementaires

➤ Politique de sélection des intermédiaires

➤ Sélection des intermédiaires financiers

La Société sélectionne sur proposition des analystes gérants un nombre limité d'intermédiaires habilités, dont la liste est décidée et peut être modifiée par le Comité de sélection des intermédiaires, et est régulièrement mise à jour.

Il convient de rappeler que le choix des intermédiaires s'effectue de manière indépendante dans l'intérêt des porteurs.

En vertu du Règlement Général de l'AMF, une procédure de choix des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité de l'exécution, de la recherche ou du traitement administratif des opérations est mise en place.

La Société a décidé de privilégier les critères suivants :

- Le coût de l'intermédiation
- La capacité à trouver des titres sur le marché secondaire et à trouver la liquidité
- La qualité de l'exécution des ordres
- La qualité des bases de données
- La qualité de service de l'interlocuteur
- La solvabilité de l'intermédiaire
- Le traitement administratif des opérations

Les critères retenus font l'objet d'une pondération équivalente. L'examen des critères peut amener à qualifier un intermédiaire différemment selon la taille et la nature des ordres transmis.

La sélection d'un intermédiaire/contrepartie suppose revue et validation des contrats régissant les relations avec lui (ISDA et autres).

Les relations avec les intermédiaires sont suivies dans leur efficacité opérationnelle et sont révisées soit pour ces raisons soit parce que leur solvabilité évoluerait. Un « journal » est tenu à jour à cet effet.

➤ Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, FIDEAS CAPITAL tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

➤ Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de FIDEAS CAPITAL

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles FIDEAS CAPITAL a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande.

➤ Politique d'exercice des droits de vote

Le FCP détient en portefeuille des titres, actions européennes essentiellement, dont il peut être le bénéficiaire économique. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le FCP aux dates de référence de convocation des Assemblées d'Actionnaires sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

Les droits de vote s'exercent sur les actions françaises, européennes et le cas échéant, internationales.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Par la nature de sa gestion assistée par un modèle, la société est exposée à un très grand nombre de valeurs différentes sans disposer d'une position significative et influente permettant de justifier un exercice systématique des droits des votes attachés qui serait très coûteuse pour les porteurs.

Aussi, Fideas Capital souhaite concentrer son attention sur les 15 sociétés représentant nos plus importantes sous-, ou surexpositions à l'échelle de la société de gestion, où la probabilité est la plus forte que nous ayons à combattre les principaux impacts négatifs des entreprises en portefeuille ou à soutenir des résolutions concernant le climat, la durabilité, la RSE et la gouvernance. La relation avec les PRI, le CDP et Climate Action 100+ permet d'identifier d'autres occasions de vote "utile". Sans préjudice de l'analyse effectuée par le Société de gestion, les recommandations de l'AFG et ISS ont vocation à devenir plus pertinentes sur les impacts négatifs à intégrer dans les orientations de la Société.

Le champ précité de la politique de vote constitue un minimum. La Société de gestion peut à la discrétion des dirigeants élargir le champ de ses votes.

Par ailleurs, la société s'engage systématiquement auprès des sociétés analysées dans ce cadre en fonction de leur notation carbone (ajustée de la prise en compte des autres notation ESG) en communiquant par courrier avec celles qui ont été significativement surpondérées en raison de leur notation favorable, ou réduites ou exclues pour la raison inverse.

Quand ses fonds détiennent des actions sans être exposés à leur performance et sans en être le bénéficiaire économique (cas des actions reçues à titre de collatéral ou dans le cadre de contrats d'échange de performances), la société de gestion s'abstient de voter aux Assemblées Générales.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site de la société de gestion (<http://www.fideas.fr/informations-reglementaires.php>), conformément à l'art. 321-132 du Règlement Général de l'AMF. Les rapports de vote et d'engagement pour l'année écoulée sont disponibles sur le site internet www.fideas.fr.

➤ Critères ESG

Fideas Capital prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre de sa politique d'investissement, plus particulièrement dans sa gestion d'actions et avec une priorité affirmée donnée aux questions relatives au réchauffement climatique.

Plus d'informations concernant ces engagements sont disponibles sur le site internet de Fideas Capital : [Code de Transparence](#) sur la page dédiée « *Smart For Climate* ».

➤ Retenues fiscales à la source

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces derniers subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion a recours à un prestataire externe en vue de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement de ces retenues sont estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales des pays concernés, le résultat de ces procédures est aléatoire.

Le remboursement susceptible d'être obtenu est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en termes de délais.

➤ Politique de rémunération de FIDEAS CAPITAL

Fideas Capital veille à ne pas verser de rémunération variable par le biais d'instruments ou de méthodes qui permettent de contourner les dispositions réglementaires.

La partie fixe de la rémunération rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes et de l'historique des relations internes à l'entreprise. La rémunération variable tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.

La partie fixe et la partie variable de la rémunération ne sont pas corrélées et en ce sens sont traitées de manière distincte. Le principe de proportionnalité est appliqué, pour la population des preneurs de risques définie, à la détermination et au processus de paiement de la rémunération variable.

Dans ce cadre, Fideas Capital, en raison de sa taille et de son engagement à ne pas verser de rémunération variable (bonus) excédant 100 000 euros bruts aux preneurs de risques, verse ses rémunérations variables sous forme de primes exceptionnelles ou bonus et a décidé de ne pas mettre en place un comité de rémunération.

L'assiette des éléments variables

La pratique d'une politique des rémunérations assise sur des objectifs chiffrés n'est ni appropriée, ni nécessaire.

La partie variable de la rémunération est versée par Fideas Capital à ses collaborateurs au regard de critères discrétionnaires et tient notamment compte des éléments suivants :

- niveau d'atteinte des objectifs qualitatifs fixés
- contribution à la recherche
- contribution à la politique de gestion
- capacité à présenter et promouvoir les process et politiques de gestion
- respect des règles établies par le RCCI (procédures de conformité et limites de risques)
- comportement managérial

La partie variable tient compte aussi de la réglementation applicable aux sociétés de gestion de fonds d'investissement alternatif et des résultats effectivement réalisés par la société de gestion, la progression de ses encours et la performance globale de la société sont des critères déterminants dans la définition de l'enveloppe globale des rémunérations variables.

Fideas Capital tient compte, parmi les critères d'attribution de rémunération variable et dans le respect des mesures précédentes, du respect des engagements de la société de gestion en matière d'investissements durables.

Rapport sur les commissions variables versées au cours de l'exercice

A la date de publication de ce rapport les rémunérations variables à verser en 2023 au titre des critères et objectifs applicables en 2022 ont été suspendues par sécurité, en raison de la profonde crise boursière et obligataire de l'exercice.

Les rémunérations brutes (hors charges employeurs) fixes versées par la société de gestion se sont élevées en 2022 à 435 685€ pour les catégories du personnel, y compris la direction générale, qualifié de preneur de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques. Il n'y a pas de personnel spécifiquement affectable au fonds, dans le cadre d'un fonctionnement collégial de la gestion.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088

Dénomination du produit : FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone

Identifiant d'entité juridique LEI : 9695005D66VGP3Y1RP93

Objectif d'investissement durable Réduction des émissions de carbone (Art. 9 - 3 du Règlement (UE) 2019/2088)

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables* ayant un objectif environnemental : 100 %**

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social : %**

* N.B. : l'objectif de réduction des émissions de carbone, en conformité avec les contraintes du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2020/1818 DE LA COMMISSION du 17 juillet 2020, est en soi-même une catégorie spécifique d'investissement durable. Cette réduction d'émissions s'entend au niveau de la globalité du portefeuille et ne doit pas être obtenue en abaissant le poids des investissements dans les secteurs à fort impact climatique. Ainsi le portefeuille du FCP dont l'exposition en actions est à tout moment proche de 100% est-il à 100% « Durable ».

Il **promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

avec un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

avec un objectif social

Il **promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Au 30/12/2022, le portefeuille a respecté les objectifs d'investissement durables définis dans les informations précontractuelles :

- l'intensité moyenne pondérée d'émissions des portefeuilles :
 - ✓ est inférieure d'au moins 30%* à celle du Portefeuille Initial ;
 - ✓ est inférieure d'au moins 30%* à celle de son univers d'investissement ;
 - ✓ est abaissée de 7% ou plus sur l'année (après neutralisation de l'effet d'ensemble des changements des valeurs d'entreprises et point de référence décembre 2020).
- le pourcentage moyen pondéré de femmes occupant des fonctions d'encadrement au sein des portefeuilles est supérieur de 10% à celui du Portefeuille Initial ;
- la notation moyenne pondérée Smart for Climate® des portefeuilles, est meilleure que la note moyenne pondérée des émetteurs restant dans le Portefeuille Initial après l'exclusion, en poids, du dernier quintile (20%) des émetteurs les plus mal notés ;
- aboutit à ces résultats sans réduire, par comparaison au Portefeuille initial, l'exposition aux secteurs à fort impact climatique.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

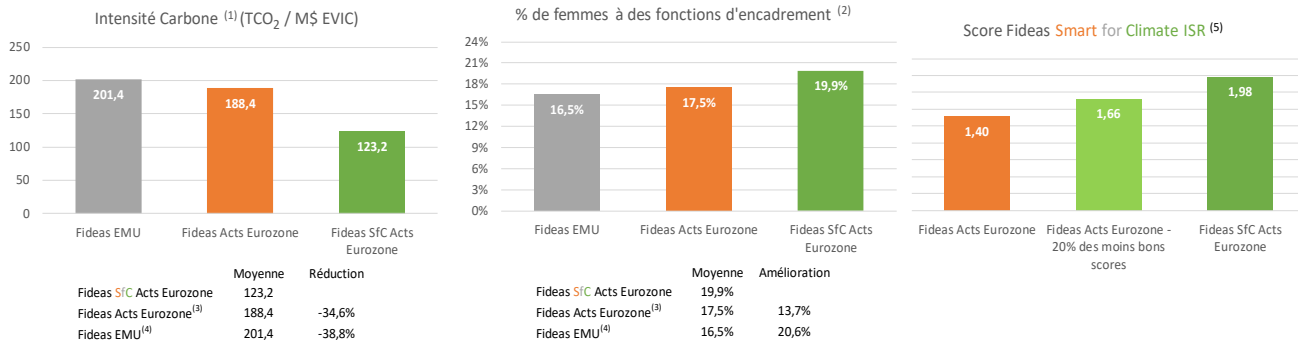
Nous détaillons ci-après, à chaque rebalancement trimestriel pour l'année 2022 :

- L'intensité d'émissions moyenne pondérée du portefeuille (en tonnes de CO2e rapportées à la Valeur d'entreprise incluant la trésorerie), incluant les scopes 1, 2 et 3 amont et aval (Automobile, Energie, Industriel et Matériaux) * ;
- Le pourcentage moyen de femmes occupant des fonctions exécutives ;
- La notation moyenne « Smart for Climate ® » du portefeuille

* NB : Avant décembre 2022, seul le scope 3 aval de l'Automobile était pris en compte.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Objectifs & Score SfC ISR au 18/03/22



⁽¹⁾ Intensité Carbone: Scopes 1, 2, 3 amont et aval (Automobile) en TCO₂ équivalent divisés par valeur d'entreprise incluant la trésorerie de l'entreprise (\$) – Données Trucost, Transition Pathway Initiative (TPI) & FactSet

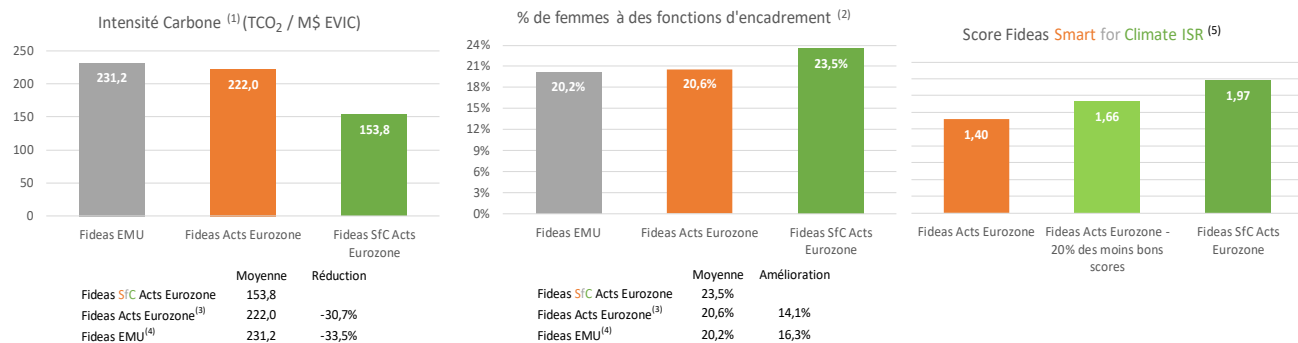
⁽²⁾ Le pourcentage de femmes à des fonctions d'encadrement (comité/conseil d'administration, de gestion ou équivalent) – Données Bloomberg

⁽³⁾ Fideas Acts Eurozone : Stratégie financière sans la méthodologie SmartforClimate – Données FactSet - Calcul Fideas Capital

⁽⁴⁾ Fideas EMU: Reconstruction de l'indice par capitalisation – Données FactSet - Calcul Fideas Capital

⁽⁵⁾ Score SmartforClimate ISR: Score fondé sur les émissions de GES, du pourcentage de femmes dans l'encadrement, complétée de la prise en compte d'autres critères ESG – Données Bloomberg, CDP, SBTi, TPI, Trucost & Sustainalytics

Objectifs & Score SfC ISR au 17/06/22



⁽¹⁾ Intensité Carbone: Scopes 1, 2, 3 amont et aval (Automobile) en TCO₂ équivalent divisés par valeur d'entreprise incluant la trésorerie de l'entreprise (\$) – Données Trucost, Transition Pathway Initiative (TPI) & FactSet

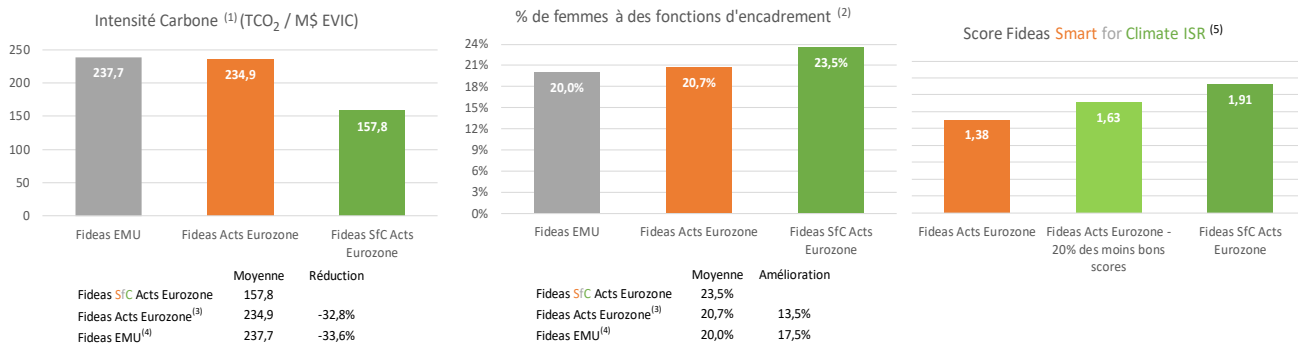
⁽²⁾ Le pourcentage de femmes à des fonctions d'encadrement (comité/conseil d'administration, de gestion ou équivalent) – Données Bloomberg

⁽³⁾ Fideas Acts Eurozone : Stratégie financière sans la méthodologie SmartforClimate – Données FactSet - Calcul Fideas Capital

⁽⁴⁾ Fideas EMU: Reconstruction de l'indice par capitalisation – Données FactSet - Calcul Fideas Capital

⁽⁵⁾ Score SmartforClimate ISR: Score fondé sur les émissions de GES, du pourcentage de femmes dans l'encadrement, complétée de la prise en compte d'autres critères ESG – Données Bloomberg, CDP, SBTi, TPI, Trucost & Sustainalytics

Objectifs & Score SfC ISR au 16/09/22



⁽¹⁾ Intensité Carbone: Scopes 1, 2, 3 amont et aval (Automobile) en TCO₂ équivalent divisés par valeur d'entreprise incluant la trésorerie de l'entreprise (\$) – Données Trucost, Transition Pathway Initiative (TPI) & FactSet

⁽²⁾ Le pourcentage de femmes à des fonctions d'encadrement (comité/conseil d'administration, de gestion ou équivalent) – Données Bloomberg

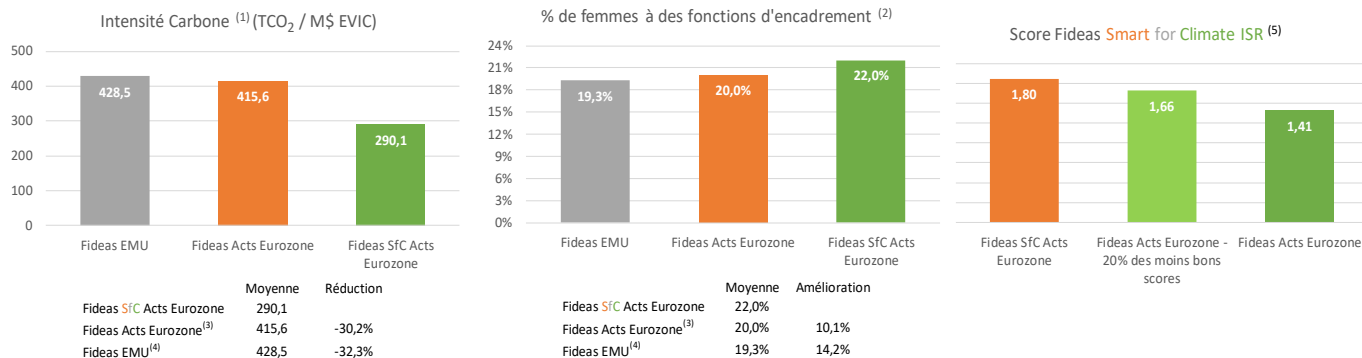
⁽³⁾ Fideas Acts Eurozone : Stratégie financière sans la méthodologie SmartforClimate – Données FactSet - Calcul Fideas Capital

⁽⁴⁾ Fideas EMU: Reconstruction de l'indice par capitalisation – Données FactSet - Calcul Fideas Capital

⁽⁵⁾ Score SmartforClimate ISR: Score fondé sur les émissions de GES, du pourcentage de femmes dans l'encadrement, complétée de la prise en compte d'autres critères ESG – Données Bloomberg, CDP, SBTi, TPI, Trucost & Sustainalytics

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Objectifs & Score SfC ISR au 16/12/22



⁽¹⁾ Intensité Carbone: Scopes 1, 2, 3 amont et aval (Automobile, Energie, Industriel et Matériaux) en TCO₂ équivalent divisés par valeur d'entreprise incluant la trésorerie de l'entreprise (\$) – Données Trucost, Transition Pathway Initiative (TPI) & FactSet
⁽²⁾ Le pourcentage de femmes à des fonctions d'encadrement (comité/conseil d'administration, de gestion ou équivalent) – Données Bloomberg
⁽³⁾ Fideas Acts Eurozone : Stratégie financière sans la méthodologie SmartforClimate – Données FactSet - Calcul Fideas Capital
⁽⁴⁾ Fideas EMU: Reconstruction de l'indice par capitalisation – Données FactSet - Calcul Fideas Capital
⁽⁵⁾ Score SmartforClimate ISR: Score fondé sur les émissions de GES, du pourcentage de femmes dans l'encadrement, complétée de la prise en compte d'autres critères ESG – Données Bloomberg, CDP, SBTi, TPI, Trucost & Sustainalytics

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable. Il n'y a pas encore de période de référence précédente.

● Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

La stratégie d'abaissement des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille, ainsi que la stratégie de notation ESG n'ont pas d'objectif d'exclusion sectorielle sauf dans les cas où les secteurs ont un préjudice trop important pour être compatible avec des objectifs de durabilité telle que définie par la société.

- Les exclusions préliminaires ont permis d'éviter un préjudice important, en désinvestissant :

- Les sociétés avec une part du chiffre d'affaires supérieure à 15% dans les activités économiques liées à **l'exploitation du charbon** : extraction, transport, production d'électricité et de chaleur ; cette limite a été abaissée à 10% depuis le 01/01/2023
- Les sociétés avec une part du chiffre d'affaires supérieure à 15% dans la production d'électricité à partir de pétrole ; cette limite a été abaissée à 10% depuis le 01/01/2023
- Les sociétés avec une part du chiffre d'affaires supérieure à 15% dans le pétrole et le gaz **non conventionnels** (sables bitumineux) ; cette limite a été abaissée à 10% depuis le 01/01/2023
- Les sociétés avec une part du chiffre d'affaires supérieure à 15% dans la production de pesticides, de soja/oléagineux ; les sociétés non exclues sont maintenues sous surveillance avec l'objectif d'un abaissement à 10%
- Toute société produisant ou distribuant du **tabac**
- Les sociétés avec un haut niveau de controverse (niveau 5 selon Sustainalytics)

- Par ailleurs la note fortement dégradée de certaines entreprises, due à une très mauvaise performance dans un ou plusieurs des piliers définis dans l'annexe précontractuelle, a entraîné leur exclusion du



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre les corruptions et les actes de corruptions.

portefeuille.

Ci-dessous un exemple d'entreprises exclues du portefeuille :

Euronav NV
Eiffage SA
Bouygues SA
Galapagos NV
arGEN-X SE
K+S AG
Bayer AG
Glanbia Plc
Carl Zeiss Meditec AG
ArcelorMittal SA
RWE AG

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La société s'appuie sur la liste d'exclusion de la Norges Bank pour identifier les entreprises dont les activités sont une violation des conventions d'Ottawa et Oslo, des droits humains, des droits éthiques fondamentaux, ainsi que de la corruption active ou passive. Au cours de l'exercice le portefeuille :

- N'a compris aucune entreprise faisant partie de la liste d'exclusion de la Norges Bank (hors nucléaire)
- Au 30/12/2022, il avait un taux de 83,83% de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Aucune entreprise investie n'a violé les principes du Pacte Mondial, toutefois 22% des entreprises manquent d'un processus de contrôle.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La méthodologie de notation pénalise, sans préjudice de la notation climat, la notation ESG globale des entreprises ayant sur l'ensemble des autres piliers des notes médiocres. Elle provoque soit une sous-pondération, soit une exclusion des entreprises concernées de la liste des entreprises éligibles. Cette méthode a permis d'améliorer la notation du portefeuille sur la grande majorité des principaux facteurs de durabilité, détaillés en annexe au présent document.

Concernant notamment les incidences négatives sur le climat, il est à noter que la contrainte que se donne la stratégie d'investissement en conformité avec la réglementation du Benchmark Transition Climatique de la Commission européenne de ne pas réduire la pondération globale des sociétés à fort impact climatique amène le fonds à détenir ce type de valeurs pour autant qu'individuellement elles aient une politique climat significativement plus exigeante que

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

leurs pairs. C'est à ce titre que le portefeuille peut détenir de manière individuellement sélective des sociétés actives dans le domaine des énergies fossiles. La politique extra-financière Smart for Climate s'attache plus à valoriser la transition des entreprises émettrices de carbone que la fourniture de biens et services facilitant celle-ci, ou l'exposition à des activités déjà décarbonées.

La recherche d'abaissement des émissions de carbone, d'évitement des préjudices importants, d'incidences négatives, de prise en compte des facteurs de durabilité, s'est traduite par un écart de composition de portefeuille (risque actif) d'environ 20% entre le portefeuille initial et le portefeuille Smart for Climate.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 16/12/2022 (dernier

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Novartis AG	Health Care	2,28%	FRANCE
Deutsche Telekom AG	Communication Services	2,05%	GERMANY
EnBW Energie SE	Energy	1,90%	FRANCE
Merck KGaA SE	Financials	1,80%	GERMANY
Unilever S.A.	Consumer Staples	1,70%	FRANCE
ASML NV	Industrials	1,68%	NETHERLANDS
Deutsche Boerse AG	Financials	1,60%	GERMANY
VINCI SA	Industrials	1,59%	FRANCE
SAP SE	Information Technology	1,58%	GERMANY
Volkswagen AG Pref	Consumer Discretionary	1,44%	GERMANY
Hermes International SCA	Consumer Discretionary	1,25%	FRANCE
UCB S.A.	Health Care	1,24%	BELGIUM
Snam S.p.A.	Utilities	1,20%	ITALY
Koninklijke Ahold Delhaize N.V.	Consumer Staples	1,13%	NETHERLANDS
Munich Reinsurance Company	Financials	1,09%	GERMANY
AXA SA	Financials	1,08%	FRANCE



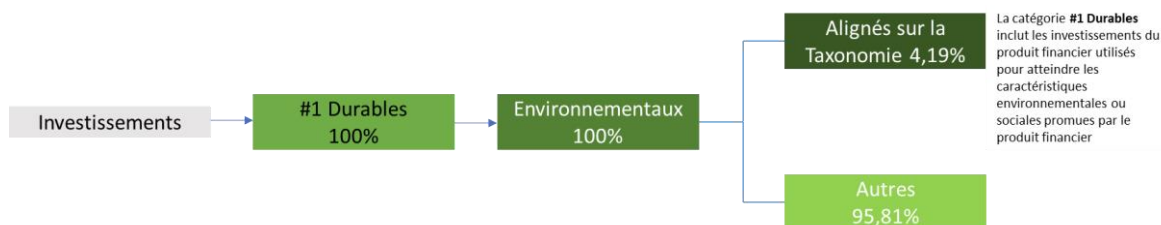
Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Au 30/12/2022, la part des investissements durables étaient de 100%, dont 4,19% alignés sur la Taxonomie.

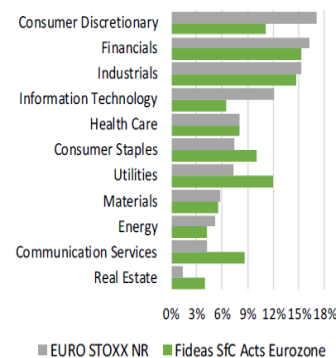
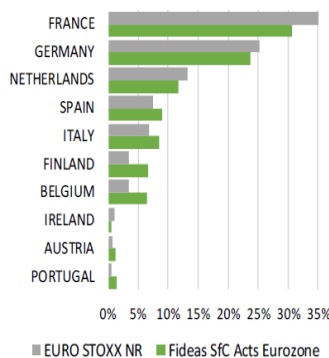
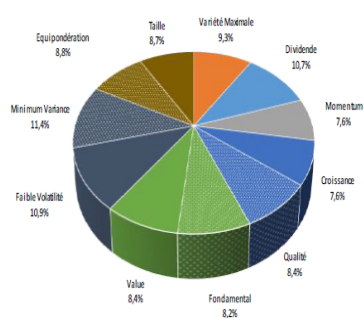


● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les expositions sectorielles respectent les principes des indices Transition Climatique (définis par la Commission européenne) : l'ensemble de la pondération des secteurs les plus fortement exposés au risque du changement climatique (dits « sensibles ») est conservée après la mise en œuvre de la stratégie Smart for Climate.

Nous donnons ci-dessous les expositions sectorielles du portefeuille au 30/12/2022, ainsi que les expositions par pays et par facteur d'investissement :

Expositions au 30/12/22



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :



du chiffre d'affaire pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Nous détaillons, pour les 4 trimestres de l'année 2022, l'exposition alignée sur la taxonomie et l'exposition aux autres actifs durables. On notera d'une part, que la part alignée sur la taxonomie européenne s'est maintenue au cours de l'exercice, et d'autre part qu'elle a atteint un niveau supérieur à l'objectif de 3% d'exposition en revenus d'activités alignées sur la taxonomie. La société s'emploiera à améliorer cette performance au cours de l'exercice 2023.

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE²?**

Oui, le FCP a investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, mais sans objectif chiffré.

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent pas de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

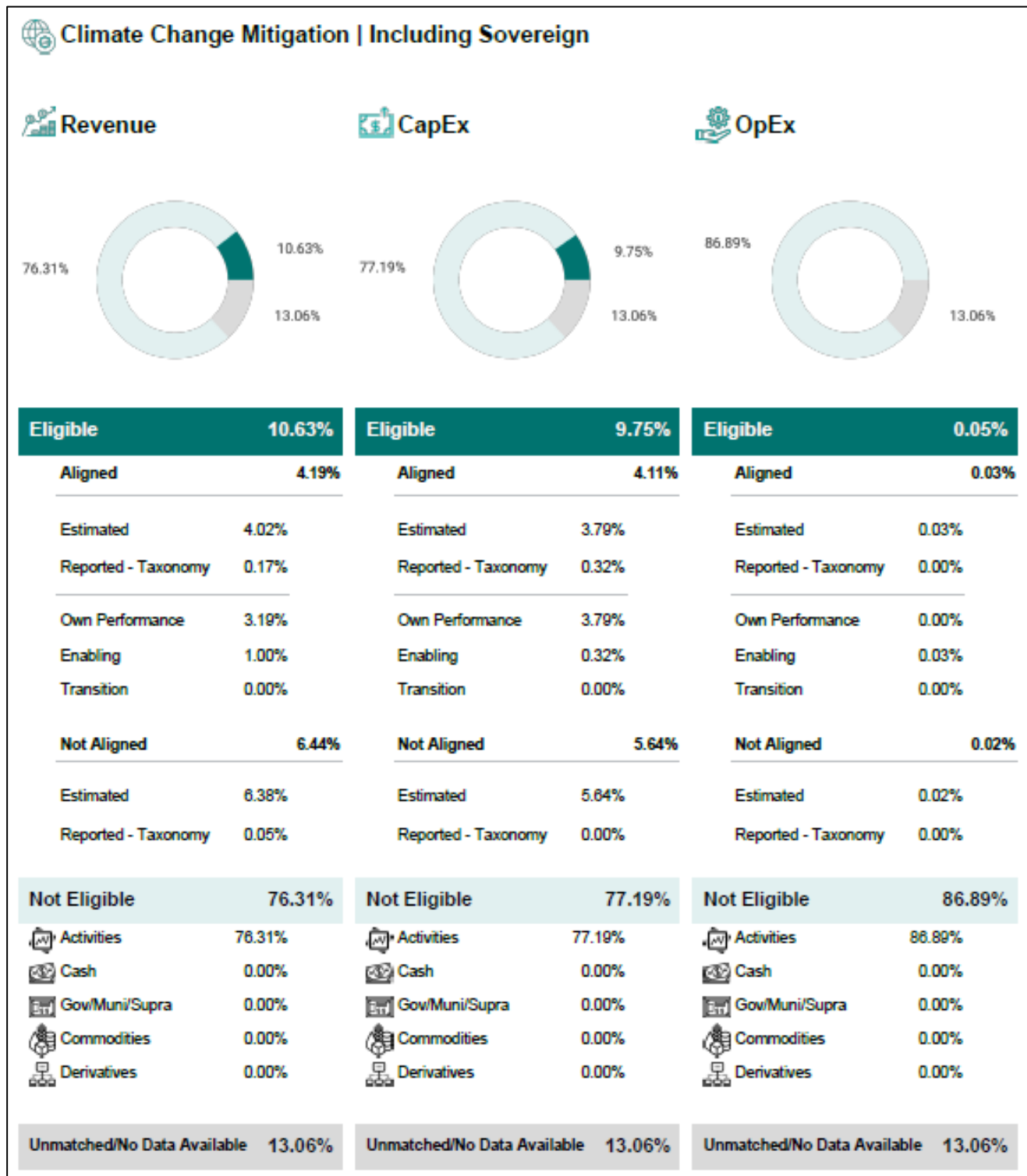
FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Le portefeuille s'est investi à 100% dans des investissements durables avec des objectifs environnementaux. Nous détaillons dans le tableau ci-dessous la part des investissements alignés sur la taxonomie et la part des autres investissements durables avec un objectif environnemental (ces indicateurs n'ont pas été revus et certifiés par un réviseur ou une tierce partie) :

		Chiffre d'affaires	CapEx	OpEx
18/03/2022	Aligné sur la taxonomie européenne	5,01%	5,35%	0,04%
	Autres	94,99%	94,65%	99,96%
17/06/2022	Aligné sur la taxonomie européenne	4,99%	5,24%	0,03%
	Autres	95,01%	94,76%	99,97%
16/09/2022	Aligné sur la taxonomie européenne	2,76%	2,65%	1,81%
	Autres	97,24%	97,35%	98,19%
16/12/2022	Aligné sur la taxonomie européenne	4,19%	4,11%	0,05%
	Autres	95,81%	95,89%	99,95%

Nous détaillons l'exposition du portefeuille à la taxonomie européenne au 16/12/2022 :

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE



N.B. : il n'y a pas d'obligations souveraines dans le portefeuille.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable. Il est à noter que la société de gestion ne s'était donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories, n'ayant qu'un objectif global. L'information figure toutefois au graphique de la rubrique précédente.

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable. Il n'y a pas encore de période de référence précédente.



● **Quelle était la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE ?**

Tous les investissements n'étant pas alignés sur la taxonomie de l'UE sont des investissements durables avec un objectif environnemental, les parts des investissements sont détaillées dans le tableau récapitulatif de l'allocation d'actifs.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● **Quelle était la part d'investissements sur le plan social ?**

Non applicable



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Non applicable



● **Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?**

A l'exception des activités alignées sur la taxonomie, les atteintes des objectifs d'investissement durable sont inhérentes au modèle de construction de portefeuille : la réallocation d'actifs selon le modèle Smart for Climate est réalisée en fonction des différents objectifs énumérés dans l'annexe précontractuelle.

La recherche de l'abaissement des émissions de trace carbone avec maintien de l'exposition aux activités à fort impact climatique vise à exposer aux sociétés ayant avancé leur transition mais pas nécessairement à celles l'ayant achevée ou à celles dont les biens et services y contribuent fortement (alignées sur la taxinomie). C'est pourquoi l'atteinte d'un objectif de 3% d'activités alignées sur la taxinomie est apparue

comme une conséquence probable de la politique Smart for Climate. Celui-ci est presque atteint, naturellement. La société de gestion examine les efforts particuliers qu'elle pourrait mettre en place afin d'assurer l'atteinte sans faille de ce niveau.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

En l'absence d'indice de type transition climatique appliquée à une stratégie d'investissement financier comparable à celle du fonds, la société de gestion a défini ses objectifs durables par référence à sa stratégie financière appliquée sans aucune prise en compte de critères extra-financiers, et par souci de rigueur supplémentaire, s'est fixé d'atteindre les mêmes objectifs par rapport à l'indice de marché par capitalisation correspondant à son univers d'investissement.

● **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

ETATS FINANCIERS AU 30/12/2022



FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FIDEAS CAPITAL
21, Avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



FIDEAS SMART FOR CLIMATE ACTIONS EUROZONE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



FREDERIC SELLAM
2023.09.07 17:53:44 +0200

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	145 184 275,13	161 479 781,35
Actions et valeurs assimilées	145 184 275,13	161 479 781,35
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	145 184 275,13	161 479 781,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	209 226,56	11 663,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	209 226,56	11 663,14
COMPTES FINANCIERS	338 011,53	131 846,17
Liquidités	338 011,53	131 846,17
TOTAL DE L'ACTIF	145 731 513,22	161 623 290,66

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	146 458 166,30	138 413 776,58
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	1 197 970,89
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-5 120 718,32	18 386 748,74
Résultat de l'exercice (a,b)	4 269 609,27	3 489 922,88
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	145 607 057,25	161 488 419,09
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	124 455,97	134 871,57
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	124 455,97	134 871,57
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	145 731 513,22	161 623 290,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	358,95	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 682 513,39	3 191 294,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	4 682 872,34	3 191 294,40
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 751,90	1 596,21
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 751,90	1 596,21
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	4 679 120,44	3 189 698,19
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	397 065,33	324 596,07
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 282 055,11	2 865 102,12
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-12 445,84	624 820,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 269 609,27	3 489 922,88

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (taux maximum)	Actif net	Parts X 0,20% TTC Parts F 0,30% TTC Parts I 0,40% TTC Parts P 1,10% TTC
	Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, Dépositaire, Avocats, Valorisateur, ...)	Actif net	0,05% Maximum
2	Commissions de mouvement perçues en intégralité par le conservateur	Prélèvement sur chaque transaction.	Transactions sur titres : 5€ à 80€ HT selon la place de cotation Souscriptions/Rachats d'OPCVM : 6€ à 150€ HT selon le pays d'émission Change : 20€ HT Opérations OTC : 50€ HT à 200€ HT
3	Commission de surperformance	Actif net	Parts X : néant Parts F : 10% Parts I : 15% Parts P : 15% Au-delà de l'indice EURO STOXX (dividendes nets réinvestis) selon la description ci-dessous

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres, celui-ci est reversé au Fonds, diminué des coûts et frais directs opérationnels et des frais indirects facturés par les contreparties et pouvant aller jusqu'à 50% de ces revenus. La société de gestion n'aura pas recours à des contreparties liées à cette dernière.

Modalités de calcul et partage de la rémunération sur les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : les opérations sont faites aux conditions de marché et au bénéfice exclusif du Fonds.

Calcul de la commission de surperformance :

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance ou sous-performance de chaque part du Fonds est définie comme la différence positive ou négative entre l'actif net de cette part avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Total Return et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel. La surperformance donnant droit à commission sera celle calculée, depuis la plus proche de (i) la date de création du fonds, (ii) la dernière date de prélèvement d'une commission de surperformance et (iii) la date de début du plus ancien exercice au cours duquel a été constaté une sous-performance, cette dernière date ne pouvant être située plus de 5 ans avant la date de calcul.

Ainsi, à l'issue d'une année qui, dans le cas ci-dessus (iii), verrait l'extension à 5 ans d'une période de sous-performance, la sous-performance de la 1^{ère} année de cette période, ainsi que les surperformances suivantes qui l'ont seulement partiellement compensée, jusqu'à une deuxième année, éventuelle, de sous-performance, sont « oubliées ». Le début de cette deuxième année de sous-performance devenant alors le point de départ de la nouvelle période de calcul. Si, depuis la 1^{ère} année de sous-performance, les 4 années suivantes ont toutes été des années de surperformance, le début de l'exercice en cours devient le point de départ de la période de calcul,

Il peut être calculé une surperformance positive même en cas de performance absolue négative, quand la gestion a réduit les pertes du porteur.

La commission de surperformance, égale, selon les parts, au pourcentage indiqué ci-avant de la surperformance, sera calculée de façon quotidienne. Elle fait l'objet d'une provision et, en cas de réduction de la surperformance, d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Cette provision est, quand elle existe, acquise à la société de gestion à la fin de l'exercice. En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone F	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone I	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone P	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone X	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	161 488 419,09	108 509 936,09
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	12 122 543,21	36 023 490,36
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 024 263,20	-5 337 723,41
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 929 364,26	17 369 692,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 782 912,29	-1 895 102,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6,28	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-0,01	0,00
Frais de transactions	-277 482,11	-323 828,96
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-25 130 673,09	4 276 852,43
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 466 941,99	21 663 731,10
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-21 663 731,10	-17 386 878,67
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 282 055,11	2 865 102,12
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	145 607 057,25	161 488 419,09

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338 011,53	0,23
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	338 011,53	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	209 226,56
TOTAL DES CRÉANCES		209 226,56
DETTES		
	Frais de gestion fixe	114 733,87
	Autres dettes	9 722,10
TOTAL DES DETTES		124 455,97
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		84 770,59

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone F		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-950,0000	-1 366 489,50
Solde net des souscriptions/rachats	-950,0000	-1 366 489,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 706,5614	
Part FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone I		
Parts souscrites durant l'exercice	7 877,0653	12 000 000,05
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	7 877,0653	12 000 000,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 277,0653	
Part FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone P		
Parts souscrites durant l'exercice	85,7882	122 543,16
Parts rachetées durant l'exercice	-0,6360	-938,70
Solde net des souscriptions/rachats	85,1522	121 604,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	204,7981	
Part FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone X		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-500,0000	-656 835,00
Solde net des souscriptions/rachats	-500,0000	-656 835,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	101 411,3502	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone X	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 205,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	53 262,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 691,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone X	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	328 905,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,24
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	1 197 970,89
Résultat	4 269 609,27	3 489 922,88
Total	4 269 609,27	4 687 893,77

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	99 386,36	154 271,93
Total	99 386,36	154 271,93

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	324 685,66	54 651,84
Total	324 685,66	54 651,84

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 259,93	2 953,92
Total	5 259,93	2 953,92

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone X		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 840 277,32	4 476 016,08
Total	3 840 277,32	4 476 016,08

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 120 718,32	18 386 748,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 120 718,32	18 386 748,74

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-121 753,08	627 096,13
Total	-121 753,08	627 096,13

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-415 742,59	239 819,86
Total	-415 742,59	239 819,86

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 032,35	20 327,41
Total	-9 032,35	20 327,41

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone X		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 574 190,30	17 499 505,34
Total	-4 574 190,30	17 499 505,34

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	108 509 936,09	161 488 419,09	145 607 057,25
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone F en EUR			
Actif net	1 320 062,21	5 505 256,67	3 462 039,12
Nombre de titres	1 050,0000	3 656,5614	2 706,5614
Valeur liquidative unitaire	1 257,20	1 505,58	1 279,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	42,10	171,49	-44,98
Report à nouveau unitaire sur résultat	10,95	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	42,19	36,72
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone I en EUR			
Actif net	125 640,38	2 104 366,40	11 833 186,53
Nombre de titres	100,0000	1 400,0000	9 277,0653
Valeur liquidative unitaire	1 256,40	1 503,11	1 275,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	42,08	171,29	-44,81
Report à nouveau unitaire sur résultat	10,19	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	39,03	34,99
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone P en EUR			
Actif net	125 067,78	177 774,04	256 461,04
Nombre de titres	100,0000	119,6459	204,7981
Valeur liquidative unitaire	1 250,67	1 485,83	1 252,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	41,97	169,89	-44,10
Report à nouveau unitaire sur résultat	4,92	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	24,68	25,68
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone X en EUR			
Actif net	106 939 165,72	153 701 021,98	130 055 370,56
Nombre de titres	85 000,3502	101 911,3502	101 411,3502
Valeur liquidative unitaire	1 258,10	1 508,18	1 282,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	42,12	171,71	-45,10
Report à nouveau unitaire sur résultat	11,70	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	43,92	37,86

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	1 344	171 306,24	0,12
AIXTRON SE	EUR	6 786	183 018,42	0,12
ALLIANZ SE-REG	EUR	13 274	2 666 746,60	1,83
AURUBIS AG	EUR	1 582	120 801,52	0,08
BASF SE	EUR	16 401	760 842,39	0,52
BECHTLE AG	EUR	1 575	52 069,50	0,04
BEIERSDORF AG	EUR	4 267	457 422,40	0,31
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	10 316	860 148,08	0,59
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	7 485	447 004,20	0,31
COMMERZBANK AG	EUR	26 065	230 310,34	0,16
CONTINENTAL AG	EUR	5 826	326 139,48	0,22
COVESTRO AG	EUR	5 009	183 078,95	0,12
CTS EVENTIM AG	EUR	3 256	194 057,60	0,14
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	4 457	129 007,87	0,09
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	14 045	2 266 863,00	1,56
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	19 376	150 454,64	0,10
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	31 035	1 091 811,30	0,75
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	158 709	2 958 018,34	2,03
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	1 619	153 400,25	0,10
E.ON AG NOM.	EUR	151 592	1 414 959,73	0,97
ENCAVIS AG	EUR	13 164	243 336,54	0,17
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	28 560	512 223,60	0,35
EVOTEC OAI AG	EUR	3 137	47 870,62	0,03
FREENET NOM.	EUR	7 380	150 699,60	0,11
FRESENIUS	EUR	14 704	385 980,00	0,26
FRESENIUS MEDICAL	EUR	41 812	1 278 192,84	0,88
FUCHS PETROLUB SE	EUR	15 340	502 231,60	0,35
GEA GROUP	EUR	9 425	360 035,00	0,24
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	2 041	378 605,50	0,26
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	2 210	117 748,80	0,09
HELLOFRESH AG	EUR	12 253	251 554,09	0,18
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	7 707	501 109,14	0,35
HUGO BOSS NOM.	EUR	1 104	59 792,64	0,05
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	15 466	439 698,38	0,30
KION GROUP AG	EUR	4 400	117 788,00	0,08
KNORR-BREMSE AG	EUR	3 766	192 216,64	0,13
LANXESS AG	EUR	12 234	461 221,80	0,32
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	6 877	418 534,22	0,28
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	7 726	474 376,40	0,32
MERCK KGA	EUR	2 201	398 160,90	0,27
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	2 755	557 061,00	0,39
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	5 339	1 623 056,00	1,11
PORSCHE A HOLDING	EUR	6 294	322 504,56	0,22
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	2 566	21 426,10	0,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PUMA SE	EUR	2 117	120 033,90	0,08
RATIONAL AG	EUR	494	274 170,00	0,19
SAP SE	EUR	23 139	2 230 368,21	1,53
SARTORIUS PRIV.	EUR	706	260 796,40	0,18
SCOUT24 AG	EUR	4 809	225 686,37	0,16
SIEMENS AG-REG	EUR	5 655	733 114,20	0,51
SIEMENS ENERGY AG	EUR	15 707	276 050,53	0,19
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	3 170	148 134,10	0,10
SYMRISE AG	EUR	13 822	1 405 006,30	0,97
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	EUR	292 007	672 492,12	0,46
THYSSENKRUPP AG	EUR	21 964	125 106,94	0,08
UNITED INTERNET AG	EUR	17 033	321 753,37	0,22
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	15 359	1 788 094,78	1,23
VONOVIA SE	EUR	18 656	410 805,12	0,28
WACKER CHEMIE AG	EUR	527	62 923,80	0,04
ZALANDO SE	EUR	13 602	450 362,22	0,31
TOTAL ALLEMAGNE			34 137 783,18	23,45
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	2 883	154 384,65	0,11
BAWAG GROUP AG	EUR	2 719	135 406,20	0,09
ERSTE GROUP BANK	EUR	5 932	177 366,80	0,12
OMV AG	EUR	12 343	593 698,30	0,41
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL	EUR	1 383	21 229,05	0,01
VERBUND	EUR	7 637	600 650,05	0,41
VOEST-ALPINE AG	EUR	3 391	84 028,98	0,06
WIENERBERGER AG	EUR	7 848	177 050,88	0,12
TOTAL AUTRICHE			1 943 814,91	1,33
BELGIQUE				
ACKERMANS HAAREN	EUR	1 723	276 024,60	0,19
AEDIFICA NV RTS	EUR	5 571	0,00	0,00
AEDIFICA SA	EUR	11 135	844 033,00	0,58
AGEAS	EUR	25 708	1 064 825,36	0,73
AKITA MIDCO 1 NV	EUR	4 227	112 100,04	0,08
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	15 755	886 533,85	0,61
COFINIMMO SA	EUR	7 785	651 604,50	0,45
ELIA SYSTEM	EUR	2 140	284 192,00	0,19
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	4 757	354 777,06	0,24
KBC GROUPE	EUR	3 579	215 026,32	0,15
LOTUS BAKERIES	EUR	243	1 535 760,00	1,05
PROXIMUS	EUR	60 990	548 666,04	0,38
SOFINA	EUR	444	91 286,40	0,06
SOLVAY	EUR	419	39 578,74	0,03
UMICORE	EUR	5 336	183 131,52	0,13
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	24 628	1 811 635,68	1,24
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	13 060	348 702,00	0,24
TOTAL BELGIQUE			9 247 877,11	6,35
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	3 220	553 518,00	0,38

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AENA SME SA	EUR	7 019	823 328,70	0,56
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 216	59 036,80	0,04
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	86 505	487 369,17	0,33
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	408 921	360 177,62	0,25
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	151 097	423 449,34	0,29
BANKINTER SA	EUR	103 611	649 433,75	0,45
CAIXABANK S.A.	EUR	239 889	880 872,41	0,61
CELLNEX TELECOM SA	EUR	8 002	247 421,84	0,17
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	9 712	350 991,68	0,24
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	25 027	515 055,66	0,36
ENAGAS SA	EUR	73 365	1 138 991,63	0,79
ENDESA SA	EUR	34 382	606 326,57	0,42
FERROVIAL SA	EUR	9 810	240 050,70	0,16
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	30 070	323 853,90	0,22
IBERDROLA SA	EUR	133 389	1 457 941,77	1,00
INDITEX	EUR	48 048	1 193 992,80	0,82
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	51 281	308 198,81	0,21
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	20 723	181 844,33	0,13
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	74 617	1 213 272,42	0,83
TELEFONICA SA	EUR	330 687	1 119 375,50	0,76
VISCOFAN	EUR	8 169	491 773,80	0,34
TOTAL ESPAGNE			13 626 277,20	9,36
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	24 904	1 231 751,84	0,85
HUHTAMAKI OY	EUR	9 677	309 664,00	0,21
KESKO OYJ B	EUR	59 071	1 218 044,02	0,84
KOJAMO OYJ	EUR	18 750	258 750,00	0,18
KONE OY B NEW	EUR	18 413	889 347,90	0,61
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	13 855	133 174,26	0,09
NESTE OYJ	EUR	16 915	727 683,30	0,49
NOKIA (AB) OYJ	EUR	298 126	1 289 991,20	0,88
ORION CORPORATION	EUR	14 558	745 951,92	0,51
SAMPO OYJ A	EUR	16 202	790 981,64	0,55
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	26 348	346 476,20	0,24
TIETOEVRVY CORPORATION	EUR	25 969	688 697,88	0,47
UPM-KYMMENE OY	EUR	14 633	511 130,69	0,36
VALMET OYJ	EUR	19 113	480 883,08	0,33
TOTAL FINLANDE			9 622 527,93	6,61
FRANCE				
ACCOR	EUR	4 374	102 132,90	0,07
AEROPORTS DE PARIS	EUR	1 644	205 828,80	0,14
AIR FRANCE KLM	EUR	50 434	62 084,25	0,04
AIR LIQUIDE	EUR	4 069	538 735,60	0,37
ALSTOM	EUR	14 332	327 056,24	0,23
ALTEN	EUR	1 164	135 955,20	0,09
AMUNDI	EUR	4 079	216 187,00	0,15
ARKEMA	EUR	2 301	193 007,88	0,13
AXA	EUR	60 500	1 576 327,50	1,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BIOMERIEUX	EUR	5 777	565 683,84	0,38
BNP PARIBAS	EUR	9 589	510 614,25	0,35
BOLLORE SE	EUR	98 375	513 517,50	0,35
BUREAU VERITAS	EUR	8 190	201 555,90	0,14
CAPGEMINI SE	EUR	1 260	196 497,00	0,13
CARREFOUR	EUR	60 942	953 132,88	0,65
CHRISTIAN DIOR	EUR	936	637 416,00	0,44
COVIVIO SA	EUR	4 824	267 490,80	0,19
CREDIT AGRICOLE	EUR	62 138	610 878,68	0,42
DANONE	EUR	8 801	433 273,23	0,30
DASSAULT AVIATION SA	EUR	1 764	279 064,80	0,19
DASSAULT SYST.	EUR	12 268	410 916,66	0,28
EDF	EUR	69 293	831 516,00	0,57
ENGIE	EUR	52 430	701 932,84	0,48
ESSILORLUXOTTICA	EUR	2 068	349 905,60	0,24
EURAZEO	EUR	2 527	146 818,70	0,10
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	7 216	101 962,08	0,07
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	10 609	1 058 778,20	0,72
GECINA NOMINATIVE	EUR	8 209	781 086,35	0,54
GETLINK SE	EUR	19 697	294 962,58	0,20
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 222	1 765 790,00	1,21
ICADE EMGP	EUR	6 540	263 169,60	0,18
IPSEN	EUR	1 738	174 669,00	0,12
KERING	EUR	2 582	1 227 741,00	0,85
KLEPIERRE	EUR	19 228	413 978,84	0,28
L'OREAL	EUR	7 397	2 467 639,20	1,69
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	25 517	958 928,86	0,66
LEGRAND SA	EUR	11 278	843 819,96	0,58
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 102	1 429 149,80	0,98
MICHELIN (CGDE)	EUR	13 446	349 394,31	0,24
NEXANS SA	EUR	982	82 929,90	0,06
ORANGE	EUR	126 796	1 176 793,68	0,81
PERNOD RICARD	EUR	2 467	453 311,25	0,31
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	10 020	595 388,40	0,41
REMY COINTREAU	EUR	2 482	391 163,20	0,27
RENAULT SA	EUR	10 608	331 765,20	0,23
REXEL	EUR	11 526	212 539,44	0,14
RUBIS	EUR	26 916	662 133,60	0,45
SAFRAN SA	EUR	8 563	1 001 185,96	0,68
SAINT-GOBAIN	EUR	5 656	258 196,40	0,18
SANOFI	EUR	37 943	3 408 799,12	2,35
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	590	178 475,00	0,12
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	10 808	1 412 821,76	0,97
SCOR SE	EUR	1 900	40 831,00	0,02
SEB	EUR	5 384	421 298,00	0,29
SOCIETE GENERALE SA	EUR	9 085	213 315,80	0,14
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	3 853	344 766,44	0,24
SOITEC SA	EUR	759	116 013,15	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPIE SA	EUR	1 199	29 207,64	0,02
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 758	391 506,60	0,27
THALES	EUR	3 810	454 533,00	0,31
TOTALENERGIES SE	EUR	49 868	2 924 758,20	2,01
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	3 459	91 352,19	0,07
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	3 666	178 277,58	0,13
VALEO SA	EUR	7 987	133 382,90	0,10
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	2 226	70 519,68	0,05
VINCI SA	EUR	25 155	2 346 709,95	1,61
VIVENDI	EUR	66 267	590 704,04	0,41
WENDEL	EUR	2 351	205 007,20	0,14
WORLDLINE SA	EUR	7 974	291 290,22	0,20
TOTAL FRANCE			42 107 576,33	28,91
IRLANDE				
AIB GROUP PLC	EUR	25 286	91 434,18	0,06
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	26 844	238 911,60	0,17
KERRY GROUP PLC-A	EUR	4 566	384 639,84	0,26
KINGSPAN GROUP	EUR	2 642	133 632,36	0,09
TOTAL IRLANDE			848 617,98	0,58
ITALIE				
A2A Az./ EX AEM	EUR	444 891	553 889,30	0,38
AMPLIFON	EUR	2 658	73 945,56	0,05
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	31 625	525 449,38	0,36
AZIMUT HOLDING	EUR	3 437	71 936,41	0,05
BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	1 252	86 513,20	0,06
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	68 371	648 430,56	0,45
DIASORIN SPA	EUR	5 993	781 487,20	0,54
ENEL SPA	EUR	211 162	1 062 144,86	0,73
ENI SPA	EUR	6 531	86 770,87	0,06
FINECOBANK SPA	EUR	65 415	1 015 240,80	0,69
HERA SPA	EUR	240 076	604 751,44	0,41
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	24 160	227 442,24	0,16
INTERPUMP GROUP	EUR	2 256	95 112,96	0,07
INTESA SANPAOLO	EUR	160 009	332 498,70	0,23
ITALGAS SPA	EUR	228 095	1 183 813,05	0,82
LEONARDO SPA	EUR	31 669	255 252,14	0,18
MEDIOBANCA SPA	EUR	11 534	103 621,46	0,07
MONCLER SPA	EUR	11 133	551 083,50	0,38
NEXI SPA	EUR	33 671	248 020,59	0,17
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	4 691	181 776,25	0,12
REPLY FRAZION	EUR	1 527	163 389,00	0,11
SNAM	EUR	386 439	1 749 409,35	1,20
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	953 833	206 314,08	0,14
TERNA	EUR	169 467	1 169 322,30	0,80
UNICREDIT SPA	EUR	25 670	340 692,24	0,23
TOTAL ITALIE			12 318 307,44	8,46
LUXEMBOURG				
AROUNDTOWN SA	EUR	99 367	216 918,16	0,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	4 830	323 899,80	0,22
SHURGARD SELF STORAGE EUROPE	EUR	5 500	235 675,00	0,16
TOTAL LUXEMBOURG			776 492,96	0,54
PAYS-BAS				
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	31 299	404 539,58	0,28
ADYEN NV	EUR	573	738 253,20	0,51
AEGON	EUR	49 978	236 795,76	0,16
AIRBUS SE	EUR	10 294	1 142 839,88	0,78
AKZO NOBEL	EUR	4 664	291 779,84	0,20
ARCADIS	EUR	9 469	347 512,30	0,24
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	1 191	280 659,15	0,19
ASML HOLDING NV	EUR	2 695	1 357 741,00	0,93
ASR NEDERLAND NV	EUR	16 410	727 783,50	0,50
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	3 357	189 871,92	0,13
CSM NV	EUR	8 761	278 950,24	0,19
EURONEXT NV - W/I	EUR	6 931	479 347,96	0,33
HEINEKEN	EUR	4 654	408 993,52	0,28
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	4 357	313 921,85	0,22
IMCD BV	EUR	1 817	241 933,55	0,17
ING GROEP NV	EUR	76 263	868 483,04	0,59
JDE PEET'S BV	EUR	25 867	698 926,34	0,48
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	60 596	1 626 396,64	1,12
KONINKLIJKE DSM	EUR	6 993	799 299,90	0,55
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	447 286	1 292 656,54	0,89
KONINKLIJKE VOPAK	EUR	13 719	380 702,25	0,26
NN GROUP NV	EUR	10 313	393 544,08	0,27
PROSUS NV	EUR	21 036	1 355 770,20	0,93
RANDSTAD N.V.	EUR	9 253	527 050,88	0,36
ROYAL PHILIPS	EUR	15 248	213 532,99	0,14
SIGNIFY NV	EUR	6 944	217 902,72	0,15
STELLANTIS NV	EUR	20 327	269 617,33	0,19
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	6 214	139 877,14	0,10
WOLTERS KLUWER	EUR	24 246	2 370 288,96	1,63
TOTAL PAYS-BAS			18 594 972,26	12,77
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	122 968	572 539,01	0,39
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	36 454	459 684,94	0,32
JERONIMO MARTINS	EUR	21 878	441 498,04	0,30
TOTAL PORTUGAL			1 473 721,99	1,01
ROYAUME-UNI				
ALLFUNDS GROUP PLC	EUR	13 834	90 266,85	0,07
TOTAL ROYAUME-UNI			90 266,85	0,07
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	12 003	396 038,99	0,27
TOTAL SUISSE			396 038,99	0,27
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			145 184 275,13	99,71
TOTAL Actions et valeurs assimilées			145 184 275,13	99,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			209 226,56	0,14
Dettes			-124 455,97	-0,08
Comptes financiers			338 011,53	0,23
Actif net			145 607 057,25	100,00

Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone P	EUR	204,7981	1 252,26
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone F	EUR	2 706,5614	1 279,12
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone X	EUR	101 411,3502	1 282,45
Parts FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone I	EUR	9 277,0653	1 275,53